

La révolte brugeoise de 1488

Les troubles de la Flandre pendant la régence de Maximilien constituent une période intéressante mais confuse et encore peu étudiée de notre histoire nationale. Il faut remonter au drame de Nancy pour trouver la cause première des bouleversements qui agitèrent le comté de Flandre pendant le dernier quart du XVe siècle. Avec l'échec et la mort de Charles le Téméraire, le 5 janvier 1477, s'écroule le vieux rêve de Philippe le Bon de faire des Pays-Bas une grande puissance indépendante entre la France et l'Allemagne en même temps qu'apparaît sur la scène politique de l'Europe la maison d'Autriche, grâce au mariage de la fille et héritière du Téméraire, Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, le 19 août 1477. Union très courte d'ailleurs, car la jeune duchesse meurt en 1482 et sa disparition, aussi prématurée qu'imprévisible, soulève aussitôt une question constitutionnelle de la plus haute importance. En effet, d'après les stipulations de leur contrat de mariage, l'autorité de Maximilien expirait à la mort de son épouse. Aussi celui-ci réunit-il aussitôt les Etats généraux à Gand le 28 avril 1482 pour se faire reconnaître en qualité de régent des Pays-Bas ¹. La Flandre s'y refuse immédiatement ; néanmoins, le 3 mai, les états de ce comté lui reconnaissent le titre de tuteur de son fils, l'archiduc Philippe ² mais avec la réserve que la Flandre serait gouvernée au nom de ce dernier par un conseil de seigneurs du

1. La relation de cette assemblée due à Jeannet de la Ruyelle, bourgeois de Namur, a été publiée par L.P. Gachard, *Analectes historiques*, 8e série, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 3e série, t. Ier, 1860, pp. 311 à 341.

2. L'archiduc Philippe était né à Bruges, le 22 juin 1478; voir A. De Ridder, *Philippe d'Autriche, dit le Beau*, dans *Biographie Nationale*, t. XVII, 1903, col. 178.

sang ³. Dans cette question, la Flandre agit seule car, d'une manière générale, les autres provinces des Pays-Bas étaient disposées à reconnaître Maximilien en qualité de régent, alors que les représentants du comté de Flandre estiment que ce serait là remettre le pouvoir entre les mains d'un étranger ⁴.

La prise de position de la Flandre et en particulier de la ville de Gand revêt une grande importance, car à la fin du XV^e siècle, Gand est une grande cité dont l'ampleur de la population peut inspirer au prince une crainte justifiée ⁵.

Le principe de centralisation introduit dans les Pays-Bas par la maison de Bourgogne devait tôt ou tard provoquer une crise grave de la part des villes, trop jalouses de leur autonomie; la situation délicate créée par le décès de Marie de Bourgogne allait permettre à la ville de Gand de se mettre à la tête de l'opposition. Ce sont les Flamands que Maximilien trouve sans cesse devant lui et ceux-ci sont d'autant plus intransigeants qu'ils savent pouvoir compter sur l'appui de Louis XI puis de son successeur Charles VIII. De son côté, Maximilien préfère suivre une politique de temporisation en accordant aux Flamands ce qu'ils désirent y compris l'humiliant traité d'Arras, signé à la fin de l'année 1482 qui livre au roi de France l'Artois et la Bourgogne ⁶.

Le 10 janvier 1483, le jeune archiduc Philippe est inauguré à Gand en qualité de comte de Flandre ⁷ et aussitôt entouré de quatre conseillers: Adolphe de Clèves ⁸, Philippe

3. V. Fris, *Histoire de Gand depuis les origines jusqu'en 1913*, Gand, 1930, p. 138.

4. Maximilien essaya de se faire accepter particulièrement à Bruges et à Ypres mais sa tentative échoua; voir Ph. Wie'ant, *Recueil des Antiquités de Flandre*, éd. J.-J. De Smet, dans *Corpus Chronicon Flandriae*, t. IV, Bruxelles, 1865, p. 329.

5. H. Van Werveke, *Gand. Esquisse d'histoire sociale*. Bruxelles, coll. «Notre Passé», p. 64.

6. J.-E. Vandendriessche, *L'empereur Maximilien et la Flandre*, Tourcoing, 1936, pp. 9-10; V. FRIS, *o.c.*, p. 139.

7. V. Fris, *o.c.*, p. 139.

de Beveren ⁹, Louis de Gruythuyse ¹⁰ et Adrien de Rasseghem ¹¹.

La lutte entre Maximilien et la Flandre fut longue et sanglante, cette dernière s'opposant toujours d'une façon inébranlable à toute initiative qu'elle considérait comme une ingérence dans les droits de l'archiduc Philippe ¹². Maximilien sortit victorieux de ce combat et parvint à faire reconnaître ses prétentions à la tutelle par les villes de Flandre. Celles-ci n'avaient cependant pas dit leur dernier mot. Maximilien, aussitôt, afficha partout son désir d'exercer pour son propre compte une autorité qui appartenait officiellement à son fils, ce qui causa rapidement en Flandre un grand mécontentement. De plus, l'archiduc d'Autriche n'avait pas oublié les clauses désastreuses de la paix d'Arras et ne pensait qu'à reconquérir les territoires perdus. Il voulait la guerre. Malheureusement pour lui, son expédition

8. Adolphe de Clèves, seigneur de la Marck et de Ravesteyn, chevalier de la Toison d'Or, mort en 1492.

9. Philippe de Bourgogne, fils d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, seigneur de Beveren et de la Vere, conseiller et chambellan de Maximilien d'Autriche, puis de Philippe le Beau; mort en 1498.

10. Louis de Bruges, seigneur de Gruythuyse, comte de Winchester, chevalier de la Toison d'Or. Son fils Jean fut écuyer de Bruges en 1484 et épousa en premières noces Marie d'Auxy, sœur d'Isabelle, épouse de Philippe de Crèvecoeur, voir A. Wauters, *Les seigneurs de la Gruythuyse*, dans *Biographie Nationale*, t. VIII, 1884-1885, col. 383 à 387 et J. Gailliard, *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse*, Bruges, 1857, t. Ier, p. 77.

11. Adrien Vilain, seigneur de Rasseghem, un des principaux promoteurs de la révolte contre Maximilien en 1485. Il s'exila à Lille puis fut enfermé au château de Vilvorde d'où il s'échappa; voir J. Molinet, *Chroniques*, éd. G. Doutrepoint et O. Jodogne, Académie Royale de Belgique, coll. des anciens auteurs belges, Bruxelles, 1935, t. Ier, p. 581; V. Fris, *Jan van Coppenhole*, dans *Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Gand*, 14e année, 1906, p. 103; A. De Behault de Dornon, *Le château de Vilvorde, la maison de correction et les prisonniers célèbres (1375-1918)*, dans *Annales de l'Acad. Royale d'Archéologie de Belgique*, t. 70, 1922, pp. 253 à 256. Voir aussi V. Fris, *Adrien Vilain II, dit le sire de Rasseghem*, dans *Biographie Nationale*, t. XVIII, 1905, col. 748 à 755.

12. J.-E. Vandendriessche, *o.c.*, pp. 9-10. - Sur ces luttes, voir J.J. De Smet, *Mémoire historique sur la guerre de Maximilien, roi des Romains, contre les villes de Flandre (1482-1488)*, dans *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XXXV, Bruxelles, 1865.

contre Charles VIII annoncée à grand fracas, se solda par un échec, ce furent, au contraire, les Français qui, reprenant l'offensive, s'emparèrent de Théroouannes et de Saint-Omer. Une autre tentative pour enlever Béthune échoua également ¹³. Un peu partout, des bandes d'Allemands rançonnent constamment la population. Enfin, les demandes réitérées d'argent et l'altération des monnaies expliquent en partie les murmures des Flamands.

La guerre éclate donc de nouveau, les frontières sont menacées et le pays en butte à une invasion imminente. Aussi les mois d'août et de septembre 1487 se passent-ils en préparatifs de guerre. En même temps, des négociations commencent à se nouer entre les diverses provinces pour sortir de l'état critique où elles se trouvent ¹⁴. En fait, les Flamands qui jouent à fond la carte française, voient à ce moment une occasion de s'opposer une nouvelle fois à Maximilien et de lui imposer une paix durable avec la France; des villes brabançonnnes se joignent à eux et Nivelles accepte même la présence d'une garnison française ¹⁵, Gand, dirigée par Adrien Vilain, seigneur de Rasseghem ¹⁶ et Jean van

13. E. Duchesne, *Maximilien, archiduc d'Autriche*, dans *Biographie Nationale*, t. XIV, 1897, col. 138; L. Devillers, *Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche, 2e partie, 1486-1488*, dans *Bull. de la Commission Royale d'Histoire*, 4e série, t. XIV, 1887, p. 198; J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, pp. 568 à 577. - Surprise et pillée le 9 juin 1486, Théroouannes resta peu de temps entre les mains de Maximilien; l'année suivante, Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, s'en empara; voir Ch. Taverne de Tersud, *Théroouannes, sa destruction*, Hazebrouck, 1890, p. 335. A ces revers, il faut encore ajouter le fait que les Flamands n'hésitent pas à introduire de leur propre chef des troupes françaises dans certaines villes comme ce fut le cas à Deinze, le 23 avril 1485; voir A. Cassiman, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze en van het Land van Leie en Schelde*, t. XX et XXI.

14. Entretiens, les électeurs de l'Empire réunis à Francfort avaient conféré à l'archiduc Maximilien le titre de roi des Romains le 16 février 1486; il fut sacré à Aix-la-Chapelle, le 10 avril suivant; voir L. Devillers, *o.c.*, p. 191 et 193; J.-E. Vandendriessche, *o.c.*, p. 10; L. Bresin, *Chroniques de Flandre et d'Artois. Analyse et extraits pour servir à l'histoire de ces provinces de 1482 à 1560* par E. Mannier, Paris, 1880, p. 34.

15. L. Devillers, *o.c.*, p. 198.

16. Sur ce personnage, voir la note n° 11.

Coppenhole¹⁷, entre dans la voie de la rébellion en démettant de leurs fonctions les magistrats nommés par Maximilien. Dans une lettre adressée aux échevins de la ville de Mons, les Gantois tentent de justifier leur conduite en même temps qu'ils dévoilent leurs intentions: maintenir coûte que coûte la paix avec la France, faire jouir les villes flamandes de tous leurs privilèges et notamment préserver les habitants de toutes les tailles non consenties par les états, enfin obtenir pour le commerce flamand un débouché en France et en Angleterre. C'est d'ailleurs pour examiner ces problèmes que les états de Flandre convient ceux de Hainaut à assister à une assemblée qu'ils veulent tenir à Gand, le 24 novembre 1487¹⁸.

Devant cette situation qui se détériore constamment, le roi des Romains se décide à convoquer les Etats généraux à Bruges où il fait son entrée par la porte des Baudets¹⁹, venant d'Ypres²⁰, le 16 décembre 1487, à la tête d'une troupe assez imposante de deux cents hommes d'armes²¹.

17. Sur ce personnage, voir V. Fris, *Jan van Coppenhole, o.c.*, pp. 93 à 114.

18. L. Devillers, *o.c.*, p. 199; E. Duchesne, *o.c.*, col. 139.

19. Cette porte est aussi appelée «Porte d'Ostende»; voir L. Gilliods Van Severen, *Bruges ancienne et moderne*, Bruxelles, 1890, p. 60.

20. Archives Générales du Royaume à Bruxelles (A.G.R.), *Chambre des Comptes* (C.C.), n° 32.539, f° 108 v°, «Item, XV in decembre, ghesonden Aernoud Breydele 't Ypre ende met hem Jacob Coolbrant ende andre omme de comste van den coninc vanden Romeynen... (Compte de la ville de Bruges du 1er septembre 1487 à la fin de février 1488).

21. Voir *Vlaamsche Kronijk. Diversche zaken hieronder verclaert getrocken uut zekere cronicken ende andere boecken in kort als volght, mitsgaders tguens tmijnen tijd gepasseerd*, publ. par Ch. Piot, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, Bruxelles, 1879, p. 279; N. Despars, *Cronijcke van den lande ende graefscpe van Vlaenderen van de jaeren 405 tot 1492*, Bruges, 1840, t. IV, p. 303. La chronique de Despars doit être utilisée avec prudence, aussi ne la citons-nous que lorsque les affirmations du chroniqueur concordent avec d'autres sources. Sur la valeur de cette chronique, voir V. Fris, *La Cronijcke van den lande ende graefscpe van Vlaenderen de Nicolas Despars*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5e série, t. XI, 1901, pp. 545 à 564 et E.-I. Strubbe, *Overzicht van de historische Critiek*, Gand, 1953. Voir encore Delepierre, *Précis*

L'arrivée de Maximilien ne plaît guère aux Brugeois qui craignent de devoir subir toutes sortes d'avaries, voire de pillages, tant de la part de la garde personnelle du roi des Romains que des Allemands qui l'accompagnent²². Une fois dans la ville, Maximilien se rend à son hôtel par la rue Saint-Jacques²³.

A Bruges, le roi des Romains trouve une population indécise et soupçonneuse. La ville est en pleine agitation politique d'une part et, de plus, elle perd peu à peu son caractère de marché mondial au profit d'Anvers²⁴.

La décadence de Bruges fut longtemps attribuée au seul ensablement du Zwin, or, on sait maintenant que celui-ci n'était pas récent et datait même de bien avant la prospérité de la ville²⁵. En fait, Anvers fit preuve d'une plus grande habileté commerciale que Bruges, ne fût-ce que par son attitude en face du commerce du drap anglais: Bruges interdit la vente de ce drap sur le marché intérieur tandis que, au contraire, Anvers persista à lui en permettre l'entrée et cette politique plus souple lui assura le monopole du transit sans cesse croissant du drap anglais. C'est ainsi que dès le début du XV^e siècle déjà, les Allemands et plus tard les Italiens, les Portugais et les Espagnols achètent des étoffes à Anvers²⁶. Il a souvent été observé que lorsque la situation économique d'un pays ou d'une ville laisse à désirer, les habitants, à tort ou à raison, en rejettent la

des annales de Bruges depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, Bruges, 1838, p. 78.

22. J. Molinet, *o.c.*, t. Ier, p. 583.

23. Voir *Het Boeck van al 't gene datter geschiedt is binnen Brugghe sichtent jaer 1477, 14 februari tot 1491*, publié par C. C(arton), Gand, 1859, pp. 171-172.

24. H. Van Werveke, *Bruges et Anvers. Huit siècles de commerce flamand*, Bruxelles, 1944, p. 51.

25. H. Van Werveke, *Bruges et Anvers...*, p. 52; sur la question du Zwin, voir L. Dendooven, *Brugge in de gloed van het Westen*, Ter Doest, Lissewege, 1957 et surtout A. De Smet, *De geschiedenis van het Zwin*, Anvers, s.d. Voir également J.D. Chastellain, *Vie et mort du pays du Zwin*, Bruxelles, 1949.

26. E. Sabbe, *Anvers, métropole de l'occident (1492-1566)*, coll. «Notre Passé», Bruxelles, 1951, p. 51.

responsabilité sur leurs gouvernants. A Bruges, les artisans s'en prennent à leurs magistrats: ils les accusent ouvertement de comploter avec le gouvernement contre leurs intérêts. C'est le chancelier Carondelet ²⁷, c'est le trésorier Pierre Lanchals ²⁸, c'est le roi des Romains lui-même, qu'ils rendent responsables du déclin de la prospérité brugeoise ²⁹. Effectivement, l'industrie drapière brugeoise ne traînait plus qu'une existence languissante tandis que les petits métiers vivaient surtout du commerce local. Aussi sont-ce principalement ces derniers, maçons, tourneurs, charpentiers et menuisiers qui vont s'instituer les défenseurs acharnés du régime urbain médiéval pour tenter de revenir à un ancien état des choses qu'ils ne peuvent s'imaginer périmé. Pour y arriver, ils vont tenter un des coups de main les plus spectaculaires de l'histoire de cette époque: l'emprisonnement dans leurs murs de Maximilien d'Autriche ³⁰.

27. Jean Carondelet, seigneur de Champvans et de Solre, chancelier de Bourgogne, né à Dôle vers 1428, mort à Malines en 1502. Prisonnier des Brugeois, peu de temps après, il ne fut libéré que contre rançon payée aux Gantois, en juillet 1489; voir Gachard, *Jean Carondelet*, dans *Biographie Nationale*, t. III, 1870, col. 341 à 348; Gachard, *Notice historique et descriptive des archives de la ville de Gand*, dans *Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique*, t. XXVII, 1953. Voir aussi G. Coquibus, *Jean Carondelet, agent diplomatique de Charles le Téméraire, chancelier de Bourgogne*, Nogent-le-Rotrou, 1938.

28. Pierre Lanchals, magistrat brugeois, ancien favori de Charles le Téméraire, écoutète de Bruges; voir E. Baes, *Pierre Lanchals*, dans *Biographie Nationale*, t. XI, 1890-1891, col. 248 à 251. On trouvera un portrait de Lanchals dans le t. II du *Messenger des Sciences et des Arts de la Belgique*, Gand, 1834.

29. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, t. II, p. 37.

30. Il n'existe pas d'étude relative à la captivité de Maximilien d'Autriche à Bruges. Je signalerai uniquement pour mémoire F.A. Snellaert, *Maximiliaen van Oostenrijk in gevangenschap te Brugge ten jare 1488*, dans *Belgisch Museum*, t. Ier, Gand, 1837, pp. 231 à 238 et Van Beveren, *Les Brugeois en 1488*, dans *Revue de Bruxelles*, décembre 1841, pp. 1 et ss. La Bibliothèque Nationale d'Autriche conserve une relation encore inédite et que nous espérons pouvoir publier un jour, de la captivité de Maximilien. Elle est due à Jean Roll, un des membres de l'escorte du roi des Romains; voir *Bibliothèque Nationale d'Autriche à Vienne. Manuscrits et Livres imprimés concernant l'histoire des Pays-Bas (1475-1600)*, Bruxelles, 1962, n° 16, pp. 11-12.

Au début de l'année 1488, toutes les tentatives de réconciliation entre Maximilien et les Gantois ont échoué et la situation s'envenime tout-à-coup. En effet, Gand qui cherche tous les prétextes possibles pour donner l'impression de soutenir les droits de l'archiduc Philippe au comté de Flandre, passe à l'action directe. La grande cité flamande sait qu'elle peut compter sur l'appui total du roi de France Charles VIII qui la prend officiellement sous sa protection et déclare même qu'il veut rester l'allié des Flamands, même au prix d'une guerre avec Maximilien ³¹. Le 5 janvier 1488, Charles VIII confirme les privilèges des Gantois ³² et le 17 janvier, il leur accorde le droit de battre monnaie d'or et d'argent aux armes du prince Philippe, en qualité de comte de Flandre et d'instituer en Flandre les fonctionnaires comtaux ³³.

Fort de ce soutien, la Flandre cherche à dominer par la force, s'il le faut, les villes de son quartier ³⁴, pour asseoir plus sûrement sa puissance. Elle se voit ainsi précipitée avec une effrayante rapidité dans une terrible guerre intérieure. Le 9 janvier 1488, les Gantois s'emparent de

31. E. Duchesne, *o.c.*, col. 137; G. de Jaligny, *Histoire de Charles VIII, roy de France et des choses mémorables advenues de son règne depuis l'an 1483 jusqu'en 1498*, Paris, 1617, p. 75.

32. P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, Gand, 1867, p. 264.

33. Gachard, *Notice descriptive...*, p. 58; P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, p. 264. La permission accordée aux Gantois de battre monnaie est évidemment une réponse au fait que Maximilien avait fait frapper monnaie à Bruges en son nom seul comme archiduc d'Autriche et comte de Flandre avec la mention «Roi des Romains», suivie des mots «père de Philippe»; voir Ed. Van Hende, *Un plomb des Innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866*, dans *Bulletin de la Commission Historique du Département du Nord*, t. X, 1868, p. 94.

34. Déjà, au début du mois de décembre 1487, une tentative avait été faite par Rasseghem et de Liedekerke pour tourner Alost contre Maximilien. Bruges, à ce moment encore fidèle au roi des Romains, craignit un coup de force contre la ville et les magistrats ordonnèrent le renforcement des fortifications et ne permirent plus à personne de s'en aller à Gand sans leur consentement; voir Despars, *Cronijcke...*, t. IV, pp. 302-303.

la ville de Courtrai, le 10, ils sont maîtres de la citadelle ³⁵.

La nouvelle de la prise de Courtrai se répand rapidement; aussitôt Philippe de Clèves, à la tête de trois cents hommes d'armes, se dirige sur la ville, mais arrive trop tard. Il se rend alors à Ypres dans le but d'y placer une garnison mais se heurte au refus ferme des Yprois ³⁶. De leur côté, les Français déclenchent une offensive et pillent Bourbourg et Bergues-Saint-Winoc ³⁷, ce que voyant, les soldats de la garnison de Hulst font de même aux environs de Gand, enlevant de nombreux particuliers qu'ils gardent en otages jusqu'à paiement d'une rançon ³⁸.

Devant la gravité de la situation, le roi des Romains convoque, le 12 janvier 1488, une réunion dans la grande salle de l'hôtel de ville de Bruges, au cours de laquelle il fait savoir aux notables assemblés qu'il a envoyé des émissaires aux Gantois mais que ceux-ci ont déclaré ne vouloir parler qu'avec des représentants des membres de Flandre

35. F. De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, Gand, 1873-1876, t. IV, pp. 79 à 81; *Jaerboeck der stad en oude kasselrij van Kortrijk*, t. Ier, p. 180; *Dagboek der Gentsche Collatie*, publ. par A.G.B. Schayes, Gand, Rotterdam, 1841, p. 498. Voir aussi J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, pp. 23 et 24 ainsi que le chapitre consacré à la prise de Courtrai dans J. Molinet, *o.c.*, t. Ier, pp. 584 à 586. - Les échevins de Gand furent immédiatement prévenus de la chute de Courtrai: «Item, Victor Stoutins die tijdinghe brachte an scepenen dat de stede van Curtrijcke ghenomen was, den 10sten dach van lauwe LXXXVII [1488 n. st.] (Archives de la ville de Gand, n° 29, Comptes de 1485 à 1488). Voir aussi V. Fris, *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470 met een vervolg van 1477 tot 1515*, t. II, Gand, 1904, p. 265.

36. J. Molinet, *o.c.*, t. Ier, p. 585; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 307. Sur Philippe de Clèves, le fils d'Adolphe de Clèves, voir E. Pouillet, *Philippe de Clèves et de la Marck*, dans *Biographie Nationale*, t. IV, 1873, col. 152 à 163 et surtout l'étude de A. De Fouw, *Philips van Kleef. Een bijdrage tot de kennis van zijn leven en karakter*, Groningen, Batavia, 1937.

37. *Vlaamsche Kronijk*, pp. 258-259; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 305; A. De Fouw, *o.c.*, p. 109.

38. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 305. - Les Flamands auraient d'ailleurs bien voulu se rendre maîtres de Hulst dont la possession revêtait pour eux une importance stratégique capitale mais ils n'y réussirent pas; voir J. Du Cherrier, *Histoire de Charles VIII, roi de France*, Paris, 1868, p. 168.

et il leur demande donc d'envoyer quelques-uns d'entre eux à Gand³⁹. Maximilien, par la même occasion, annonce aux Brugeois que par la prise de Bourbourg, les Français ont délibérément enfreint le traité de paix de 1482 et qu'il est donc urgent de songer à protéger les frontières du pays, c'est pourquoi, il réclame de la ville un subside de six mille livres et l'entretien de deux mille hommes d'armes⁴⁰. Le magistrat de Bruges acquiesce au premier désir du roi des Romains mais manifeste ouvertement son opposition devant ses exigences en hommes et en argent. Il déclare que si Maximilien veut honnêtement maintenir la paix, la ville de Bruges ferait tout ce qui est en son pouvoir pour l'aider à y parvenir, mais en attendant, les Brugeois refusent de donner leur consentement sans connaître l'avis des autres membres car ils ne désirent nullement se poser en ennemis des Gantois⁴¹; ils ne doutent d'ailleurs pas que les préparatifs de Maximilien ne soient en fait dirigés contre eux⁴². Les Brugeois, par la même occasion, font aussi savoir au roi des Romains qu'ils souhaitent le départ des soldats allemands entrés dans la ville au mois de décembre précédent⁴³, ils désirent aussi que la garde des portes leur soit entièrement confiée et non aux Allemands comme le demande Maximilien.

Ces réponses irritent considérablement le roi des Romains, particulièrement la question de la garde des portes. En effet, si celles-ci sont confiées à ses soldats allemands,

39. Les députés brugeois furent conduits à Gand sous la direction de Willem Houtmaert, bourgmestre des échevins et Jean Roegiers, pensionnaire de la ville. Un sauf-conduit de huit jours leur fut délivré à cet effet; voir L. Gilliodts - Van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, Bruges, 1876, t. VI, p. 294.

40. Delepierre, *Précis analytique*..., p. 78; Despars, *Cronijcke*..., t. IV, p. 308.

41. Despars, *Cronijcke*..., t. IV, p. 308; Ch. Custis, *Jaerboecken der stadt Brugge*, t. II. Bruges, 1765, pp. 278 à 280; E. Duchesne, *o.c.*, col. 140.

42. Kervyn De Lettenhove, *Histoire de Flandre*, Bruxelles, 1850, t. V, p. 403.

43. Despars, *Cronijcke*..., t. IV, pp. 308-309; Kervyn De Lettenhove, *o.c.*, p. 403.

il pourrait avoir tout le loisir d'introduire des hommes d'armes et par là même tenir la ville à sa merci, mais les Brugeois demeurent intraitables sur ce point.

Le 14 janvier, Maximilien réunit une nouvelle fois le magistrat de Bruges et essaie encore de le convaincre. Sa demande, appuyée par Paul de Baenst ⁴⁴, président du Conseil de Flandre et par Pierre Lanchals, se heurte à un nouveau refus catégorique. La garde des portes de la ville est donc confiée à trois bourgeois et douze gens des métiers ⁴⁵.

En exécution de la décision prise le 12 janvier, les députés brugeois quittent la ville, le 19 janvier ⁴⁶ pour se rendre à Gand où ils rencontrent la délégation yproise, conduite par le pensionnaire Jean Coene. Le Franc de Bruges aurait bien voulu envoyer également des représentants à cette réunion, mais les Gantois ne voulurent pas leur donner de sauf-conduit, vu qu'ils ne reconnaissaient pas le Franc en qualité de quatrième membre de Flandre.

Dans les instructions données par Maximilien aux délégués brugeois ⁴⁷, le roi des Romains insiste sur le fait que depuis un certain temps, les Gantois se sont soustraits à

44. Paul de Baenst, seigneur de Voormezele, né à Bruges vers 1442 et mort à Gand en 1497. Pendant l'emprisonnement de Maximilien à Bruges, il fut son principal conseiller dans les négociations avec le magistrat de la ville; voir Britz, *Paul de Baenst*, dans *Biographie Nationale*, t. Ier, 1866, col. 620-621.

45. J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, pp. 23-24; Kervyn de Lettenhove, *o.c.*, p. 404.

46. A.G.R., C.C. n° 32539, f° 109 r° «Item, 19 in lauwe [19 janvier 1488 n. st.], zo trac Willem Houtmaert, burchmeester van scepenen ende met hem Lievin van Viven, Jacop Dheere, filius Anthuenis als scepenen ende meester Jan Roegiers, pensionnaris, te Ghend, omme te communicierne van den paeyse, daerin zij vacierden te tween stonden, elc 10 daghen...; doe ghesonden Jacop Coolbrant metten voirs. burchmeester ende was ute omme de zelve cause, 10 daghen...».

47. I.-L.-A. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, Bruges, 1859, t. IV, pp. 131-132 et du même, *Correspondance des magistrats d'Ypres pendant les troubles de la Flandre sous Maximilien*, Bruges, 1853, annexe A, pp. I-VII. La publication de Diegerick se termine par la relation en bas allemand de la captivité de Maximilien à Bruges qui contient de nombreux détails curieux sur cet épisode.

son autorité ainsi qu'à celle de son fils Philippe et il les met en garde contre les dangers d'une telle politique qui ne peut amener que la ruine en Flandre. Maximilien rappelle aussi que les Gantois ont fait serment d'obéissance et qu'ils l'ont reconnu comme tuteur de son fils. Il affirme aussi qu'il a toujours été favorable à des pourparlers mais que les Flamands ont toujours contrarié toutes ses tentatives de conciliation. Le roi des Romains critique l'attitude des Gantois qui prétendent soumettre toute négociation à la reconnaissance préalable du maintien de la paix avec la France. Selon lui, les dernières semaines ont largement prouvé les desseins menaçants de la France à son égard et envers son fils et il se sent donc en droit d'exiger des Flamands qu'ils prennent sa défense, vu que l'infraction à la paix d'Arras ne peut lui être imputée, au contraire. Par leur action subversive, les Gantois se trouvent, selon le roi des Romains, en pleine rébellion contre son autorité, car ils n'hésitent pas à prendre les armes contre lui et à s'emparer par la force d'une ville comme Courtrai.

Les Gantois avaient toujours donné comme prétexte à leur politique la défense des droits du jeune archiduc Philippe. Maximilien leur conteste ce pouvoir, attendu qu'ils n'ont pas charge de gouvernement, celui-ci lui appartenant de droit pendant la minorité de son fils et le roi des Romains de conclure que les Gantois ne désirent en fait pas tellement la paix avec la France, mais qu'ils n'invoquent ce motif que pour trouver une justification à leur rébellion. Tel est le dossier, délicat s'il en fût, que les députés de Bruges et d'Ypres sont chargés de présenter aux Gantois. Ils doivent aussi leur demander de quitter le parti de la France, seule solution raisonnable, dans l'optique de Maximilien, pour parvenir à une paix durable.

La séance s'ouvre à l'hôtel de ville de Gand, le 20 janvier 1488⁴⁸. Jean Roegiers, le pensionnaire de Bruges, ex-

48. D'après Despars, *o.c.*, t. IV, p. 311 et Ch. Custis, *o.c.*, t. II, pp. 282-283, la séance ne s'ouvrit que le 22 janvier. Il semble néan-

pose aux Gantois les motifs de la venue de délégués des deux autres membres de Flandre et il invoque une ancienne coutume dans le comté de Flandre qui veut que lorsqu'un différend éclate entre un des membres et le prince naturel, les autres membres interviennent en qualité de médiateurs⁴⁹; or, comme les villes de Bruges et d'Ypres ont appris que Gand s'était soulevée contre Maximilien en lui refusant l'obéissance qu'ils lui avaient jurée comme tuteur de son fils et en engageant contre lui une campagne militaire, les deux autres villes flamandes se présentent donc comme intermédiaires entre le roi des Romains et les révoltés pour tâcher de rétablir la paix en Flandre⁵⁰. Les échevins, doyens et notables gantois délibèrent sur ces paroles et donnent leur réponse le lendemain⁵¹. Après avoir remercié les députés brugeois et yprois, ils déclarent que la base de leur différend avec Maximilien est d'une telle gravité qu'il ne peut être résolu par leur médiation et ils affirment ouvertement ne vouloir à aucun prix encourir la réprobation du roi de France Charles VIII. Les Gantois ne se sentent d'ailleurs pas coupables car ils ajoutent qu'ils n'ont fait que défendre les droits de leur prince naturel⁵². Ils ne tardent d'ailleurs pas à passer aux accusations: ils reprochent au roi des Romains d'avoir délibérément violé la paix d'Arras et se déclarent fatigués d'être entraînés dans des guerres continuelles. Dans l'intérêt même de la Flandre, les Gantois souhaitent voir Bruges et Ypres se ranger à leurs côtés et ils estiment le temps venu de changer un

moins que la date exacte soit le 20 janvier, si l'on tient compte du fait que les députés brugeois ont quitté leur ville le 19 janvier. Cette date est de plus confirmée par I.-L.-A. Diegerick, *Correspondance...*, annexe B, pp. VII à XIV et du même, *Inventaire analytique...*, p. 132. Voir aussi A. Baltyn, *Nauwkeurige beschrijving van het land van den Vryen* (1664), dans F. Priem, *Documents extraits du dépôt des archives de l'Etat et de la province à Bruges*, 2e série, t. IX, Bruges, 1858, pp. 191-192.

49. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 311.

50. Diegerick, *Correspondance...*, p. 11.

51. Diegerick, *Correspondance...*, annexe B, pp. VII à XIV.

52. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 313.

certain nombre de choses dans le gouvernement du pays ⁵³: d'abord, selon eux, le comté de Flandre est mal administré ce qui est une des principales causes de la décadence générale des villes flamandes, à laquelle la rapacité des fonctionnaires établis par le roi des Romains n'est pas non plus étrangère. Les Gantois leur reprochent, en effet, d'appauvrir consciemment le pays dans l'unique but de s'enrichir personnellement; ils s'insurgent aussi contre le fait que le prince Philippe reste constamment à Malines au lieu de se déplacer de ville en ville pour mieux connaître ses sujets et leur témoigner plus d'affection. Les Gantois se montrent hostiles aux officiers étrangers placés par Maximilien dans le comté au mépris de tous les droits et privilèges; enfin, ils exigent de savoir à quoi servent les impôts, les aides extraordinaires et les subsides qu'ils versent en si grand nombre au roi des Romains ⁵⁴ et proposent à leurs interlocuteurs de convoquer à Bruges et à Ypres tous les manants de leur territoire respectif, au son de la cloche, pour recevoir d'eux le serment de fidélité au traité d'Arras, d'en établir des actes dûment scellés et de les communiquer au roi de France ⁵⁵. Dans leur déclaration, les Gantois se demandent d'ailleurs si les deux autres membres sont réellement décidés à maintenir la paix et ils ne sont pas loin de les accuser de trahison s'ils persistent à soutenir le roi des Romains ⁵⁶. C'est d'ailleurs en vertu de ce fait que les Gantois contestent aux deux autres membres le droit de se présenter comme médiateurs impartiaux. Les Brugeois et les Yprois, très étonnés de la tournure que prend la conversation, croient alors de leur devoir de remettre aux représentants gantois une déclaration par laquelle ils leur reprochent de les accuser aussi légèrement de violation de

⁵³. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 314.

⁵⁴. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, pp. 314-315; Ch. Custis, *o.c.*, t. II, pp. 283 à 286.

⁵⁵. P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, p. 266.

⁵⁶. P. Van Duyse et E. De Busscher, *o.c.*, p. 265.

la paix de 1482 alors que les Gantois eux-mêmes avaient contribué à l'aide demandée par Maximilien au moment de l'expédition contre Lens sous la forme d'une participation à la solde de quinze mille hommes d'armes pendant trois mois ⁵⁷; ils ajoutent qu'ils n'ont aidé Maximilien que dans la mesure où il s'agissait de défendre les frontières, donc dans l'intérêt général, comme de bons et loyaux sujets se devaient de le faire ⁵⁸. Ils proposent aussi de se réunir à Bruges à la fin du mois de janvier pour réconcilier le roi des Romains avec les Gantois. Pour ce qui est des accusations portées contre Maximilien, les Brugeois et les Yprois déclarent qu'ils n'ont pas pouvoir d'y répondre mais doivent d'abord en faire rapport à leurs commettants. Les Gantois marquent leur accord à condition de rendre leurs revendications publiques ⁵⁹. De retour à Bruges, les délégués se rendent auprès de Maximilien pour lui rendre compte des résultats de leur mission. En présence de Pierre Lanchals et d'autres magistrats de la ville, il déclarent que les Gantois ne veulent pas entendre parler de négociation à moins que Bruges et Ypres ne reconnaissent la paix de 1482 ⁶⁰. Lors d'une nouvelle réunion, le roi des Romains, par la bouche de Paul de Baenst, engage les députés à demander un nouveau sauf-conduit aux Gantois de manière à pouvoir se rendre chez eux pour leur apporter l'assurance de leur adhésion aux clauses de la paix d'Arras ⁶¹. Le roi des Romains y accuse les Gantois de trahison s'ils persistent à ne pas vouloir entrer en pourparlers avec les deux autres membres de Flandre et ce, malgré l'hostilité déclarée

57. I.-L.-A. Diegerick, *Correspondance...*, pp. 11 à 13.

58. I.-L.-A. Diegerick, *o.c.*, pp. 29 à 32.

59. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 316. Les conversations avec les Gantois se terminèrent le 22 janvier. Ce fut à cette date que les députés d'Ypres firent rapport à leurs commettants; voir Diegerick, *Correspondance...*, p. 11.

60. Diegerick, *o.c.*, pp. 14-15.

61. Diegerick, *o.c.*, pp. 16 à 18. Les deux membres de Flandre adhérèrent effectivement au traité d'Arras; voir P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, p. 266.

du roi de France. Il rappelle aussi que la paix d'Arras a été signée, d'une part, entre lui-même et son fils Philippe et de l'autre, par le roi de France; or, c'est précisément ce dernier qui n'a tenu aucun compte des clauses de ce traité en ordonnant à ses troupes de se livrer à des actes de guerre contre les frontières des Pays-Bas. Maximilien propose donc, pour régler tous les litiges, une réunion des Etats généraux à Bruges, pour le 31 janvier. Cette ambassade du roi des Romains ne rencontra pas plus de succès que la précédente et, le 28 janvier, les députés brugeois et yprois sont de retour à Bruges⁶². Entretemps, Maximilien est néanmoins parvenu à convaincre son entourage de ne pas rendre publics la plupart des griefs exposés par les Gantois. Il était toutefois impossible que le mémoire de ceux-ci, ramené par les députés du roi des Romains, restât encore longtemps secret. Il est d'ailleurs probable qu'à ce moment Maximilien ne vit là qu'une occasion de gagner du temps, de manière à pouvoir retourner la situation en sa faveur, par la force, si besoin.

La position de Maximilien est donc bien nette: il estime que ni les Gantois ni les deux autres membres du comté n'ont le droit de juger s'il a enfreint ou non la paix d'Arras et il pense que si les premiers désirent vraiment la fin des hostilités, ils n'ont qu'à présenter un projet de résolution qui serait discuté avec les autres états. Il a aussi pu constater la volonté bien arrêtée des Gantois de suivre le roi de France jusque dans ses projets les plus belliqueux. On peut dire que le 28 janvier 1488, avec l'échec de la seconde députation envoyée à Gand par Maximilien, tout espoir de voir aboutir une négociation disparaît.

Pendant ce temps, le roi de France n'est pas resté inac-

62. Diegerick, *o.c.*, annexe C, pp. XV à XIX.

63. A.G.R., C.C. n° 32.539, f° 123 r° «Item, betaelt 28 in lauwe, van costen ghedaen... van eene heerlicke maeltijt ghegeven den ghedeputeirden van Ypre, doe zij quamen van Ghend met die van Brugghe, daer oec bailliu, scoutheet, burchmeester, scepenen, tresorier ende meer andre vergadert waren...».

tif. Dans une lettre envoyée de Paris et datée du 27 janvier ⁶⁴, il rappelle que c'est à la suite du décès de Marie de Bourgogne que le comté est échu au fils de celle-ci, l'archiduc Philippe et que par le traité de 1482, il a été stipulé que Maximilien et les trois membres de Flandre lui rendraient foi et hommage au nom de jeune héritier. Il ajoute que Maximilien a lui-même autorisé ce serment et que les difficultés survenues avec la Flandre sont uniquement dûes aux exactions commises par le premier au détriment de la seconde, notamment en ce qui concerne le droit qu'il s'est arrogé de faire battre monnaie en son nom.

De son côté, le roi des Romains se rend assez rapidement compte que la situation tourne à son désavantage, mais il croit avoir encore assez de pouvoir pour ne rien devoir craindre de la part de la population brugeoise. C'est néanmoins avec soulagement qu'il apprend que le sire de Gaesbeek ⁶⁵ est arrivé avec des troupes aux environs de Bruges. Dès lors, il décide de passer à l'action et ordonne à ses cavaliers allemands et hennuyers de faire mouvement vers la ville ⁶⁶. Les métiers brugeois, pris de soupçons, évitent la manœuvre et occupent les portes ⁶⁷.

Le 31 janvier 1488, vers quatre heures de l'après-midi, Maximilien, accompagné de quelques cavaliers, se rend à la porte de Gand ⁶⁸ pour la faire ouvrir à ses troupes ⁶⁹. Ceux qui la gardent refusent. Le même refus lui est opposé

64. P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, p. 267.

65. Philippe de Hornes, seigneur de Gaesbeek.

66. J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 25; V. Fris, *Histoire de Gand...*, p. 143.

67. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 321; V. Fris, *o.c.*, p. 143. Il est à peu près certain que Maximilien conçut le projet audacieux de s'emparer de la ville de Bruges. Olivier de la Marche conteste néanmoins cette hypothèse; voir O. De La Marche, *Mémoires*, éd. H. Beaume et J. d'Arbaumont, Paris, 1885, t. III, p. 288.

68. Pour les différents noms de rues, portes et maisons de Bruges, voir Ch. Verschelde, *Etude sur les noms des rues et des maisons de la ville de Bruges*, Bruges, 1876.

69. *Het Boeck...*, p. 177.

à la porte Sainte-Croix ⁷⁰. A la porte Sainte-Catherine, le roi des Romains est sur le point de réussir, mais le gardien flaire le piège à temps et referme la porte ⁷¹. Ses tentatives aux autres portes de la ville se soldent également par un échec mais elles ont pour conséquence de déchaîner le tumulte dans la ville; les métiers courent aux armes. Le plan de Maximilien échoue donc, malgré l'intervention de certains magistrats, notamment Pierre Lanchals et l'un des bourgmestres, Jean van Nieuwenhove ⁷². Saisi de crainte devant la brutalité de la révolte, le roi des Romains retourne à son hôtel, accompagné de son escorte ⁷³.

Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, la révolte gronde dans les rues de Bruges. Le soir, Maximilien réunit ses principaux conseillers pour faire le point de la situation et le lendemain, 1^{er} février, vers cinq heures du matin, accompagné de quelques gentilshommes dont les deux seigneurs de Polheim ⁷⁴, le seigneur de Maingoval ⁷⁵ et leur suite, il se rend successivement aux portes de Gand et de Sainte-Catherine qu'il trouve gardées par les métiers en armes ⁷⁶. A la porte de Gand notamment, tenue par les charpentiers qui avaient été parmi les premiers à se révolter, Maximilien

70. A l'une des portes de la ville, on abaissa même brutalement la herse devant son cheval; voir J. Surquet, *Mémoires en forme de chronique ou Histoire des guerres et troubles de Flandres, mutinations et rebellions des Flamens contre Maximilien, roy des Romains*, éd. J.J. De Smet, *Corpus Chronicon Flandriae*, t. IV, Bruxelles, 1865, p. 509.

71. *Kronijk of tijdrekenkundige beschrijving der stad Brugge*, publ. par B.J. Gailliard, Bruges, 1849, p. 178.

72. Jean van Nieuwenhove, bourgmestre de Bruges, né le 21 novembre 1450, créé chevalier par Maximilien en 1479; conseiller de Bruges depuis 1472 et bourgmestre des échevins en 1476; trésorier en 1485; voir J. Gailliard, *Bruges et le Franc...*, t. IV, p. 90.

73. J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, pp. 26-27; *Excellente Cronike van Vlaenderen*, Anvers, s.d., f^o 229 v^o.

74. Martin de Polheim, conseiller et chambellan de l'empereur Frédéric III, mort en 1498 et son fils Wolfgang, également chambellan de Frédéric III, puis de Maximilien d'Autriche, mort en 1502.

75. Jean III de Lannoy, seigneur de Maingoval, premier maître d'hôtel de Maximilien, mort en 1498.

76. J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, p. 587; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 321.

essuie un refus brutal ⁷⁷. Le roi des Romains se trouve donc bel et bien prisonnier au milieu des Brugeois. Ceux-ci craignent, d'ailleurs à juste titre, qu'une fois sorti, son intention soit de rallier les garnisons de Damme et de l'Ecluse qui jointes aux troupes du seigneur de Gaesbeek, pourraient tenir la ville de Bruges en échec ⁷⁸.

Maximilien conçoit alors probablement le projet de frapper l'imagination de la foule par un spectaculaire déploiement d'hommes d'armes sur la place du Bourg. Les Brugeois qui y sont rassemblés croient que l'on veut les charger. Beaucoup s'enfuient chez eux, fermant portes et fenêtres, d'autres courent se mettre à l'abri, qui dans l'église du Saint-Sang, qui à Saint-Donat. Quant à Maximilien, comprenant qu'il ne ferait qu'aggraver les choses en insistant, il retourne à son hôtel ⁷⁹.

Entretiens, une autre démarche malheureuse est faite par Pierre Lanchals. Il convoque les doyens des métiers pour leur demander les raisons de leur révolte. Maladroitement, il le prend de très haut avec eux et indispose encore davantage ces gens déjà excités ⁸⁰.

Le même matin, vers midi, les métiers, au commandement de leurs doyens, s'assemblent en armes sur la place du marché, chacun sous sa bannière. Devant le beffroi flottent l'étendard du comte de Flandre, de drap d'or à un lion

77. J. Surquet, *Mémoires en forme de chronique...*, p. 509; Delepierre, *Précis analytique...*, p. 79.

78. Le gouverneur de Damme, Josse van Vaerssenacre, paraissait dévoué à Maximilien. Il fut d'ailleurs remplacé par la suite par Jacques De Vooght. Entre 1480 et 1488, la ville de Damme s'était éloignée de Maximilien et les Brugeois qui la considéraient comme la citadelle avancée de leur ville en avaient fait relever les remparts et y avaient placé une garnison; voir Macquet, *Histoire de la ville de Damme*, Bruges, 1856, p. 153.

79. J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, pp. 587-588. Ce chroniqueur donne une autre explication à la cause du tumulte; il n'est pas d'avis qu'il s'agit là d'un plan prémédité par Maximilien. Selon lui, quelques soldats de la suite de Maximilien se seraient livrés à des jeux guerriers en guise de passe-temps, ce qui aurait fait croire aux Brugeois qu'on voulait les attaquer. L'arrivée du roi des Romains sur la place du Bourg les effraya encore davantage.

de sable et celui de la ville de Bruges. Le marché est bientôt barricadé et fortifié au moyen de quarante-neuf pièces d'artillerie⁸¹. La garde aux portes de la ville est doublée pour empêcher de sortir sans l'autorisation de la commune⁸² et pour achever de couper aux éventuels fugitifs toute possibilité de sortir des murs, la glace des fossés est brisée⁸³. En même temps, les Brugeois avertissent les Yprois et les Gantois de ce qui vient de se passer et demandent de l'aide⁸⁴. C'est au milieu de ce tumulte que les premiers députés convoqués aux Etats généraux arrivent; ils trouvent la ville en pleine effervescence et se rendent compte que l'assemblée des états devient très problématique⁸⁵.

Maximilien tente un nouvel effort pour sortir de la situation dangereuse dans laquelle il s'est mis. Replié dans son hôtel, entouré de ses fidèles en armes, il envoie deux d'entre eux, les seigneurs de Beveren⁸⁶ et de Maingoval au marché pour demander aux métiers la cause de leur révolte et les engager à se retirer chez eux⁸⁷. S'ils obéissent à ces injonctions, Maximilien promet de ne pas leur tenir rigueur de leur insubordination. Son attente est déçue; non seulement, ses émissaires se voient accueillis avec une hostilité non déguisée par les métiers, mais ceux-ci affirment leur intention de ne quitter le marché qu'après avoir eu raison des officiers du roi des Romains⁸⁸. Ils ne

80. *Excellente Cronike...*, f° 229 v°; J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 26.

81. J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, p. 588; *Excellente Cronike...*, f°s 229 v°, 230 r°; *Het Boeck...*, pp. 177-178.

82. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 325.

83. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 38.

84. J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 27; Delepierre, *Précis analytique...*, p. 79; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 324; Ch. Custis, *o.c.*, t. II, p. 294.

85. Gachard, *Des anciennes assemblées nationales de la Belgique*, dans *Revue de Bruxelles*, 3e année, novembre 1839, p. 12; L. Devillers, *Le Hainaut...*, p. 202.

86. Philippe de Bourgogne, fils d'Antoine, bâtard de Bourgogne, seigneur de Beveren et de la Vere, chambellan de Maximilien et de Philippe le Beau, mort en 1498.

87. J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, p. 589.

88. J. Molinet, *Chroniques*, t. Ier, p. 589.

cachent pas qu'ils n'ont nul besoin de la grâce de Maximilien, vu qu'il est bien plus coupable qu'eux ⁸⁹. Ce dernier dépêche alors auprès des révoltés, Paul de Baenst, le président de Flandre, pour essayer de découvrir leurs véritables intentions. La réponse ne se fait pas attendre: la commune exige que l'on rende publics tous les articles et accusations portés par les Gantois contre le gouvernement du roi des Romains et que l'on démette de leurs fonctions l'écouterète Pierre Lanchals et le bourgmestre Jean van Nieuwenhove.

Après avoir entendu le rapport de Paul de Baenst, Maximilien décide de déférer aux désirs de la commune et il lui fait demander si elle souhaite une copie des revendications gantoises. Les Brugeois, méfiants, exigent d'avoir l'original tandis que le roi des Romains devra se contenter d'une copie.

Le 2 février, la commune nomme Charles de Halewijn ⁹⁰ en qualité de capitaine de la ville ⁹¹ et, le jour suivant, elle procède au remplacement de Pierre Lanchals et de

89. Kervyn De Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 411; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, pp. 324-325; *Kronijk of tijdrekenkundige beschrijving...*, p. 180.

90. Il s'agit de Charles de Halewijn, seigneur d'Uytkerke. Cette famille tirait son nom d'une seigneurie située non loin de Menin; voir J. Gailliard, *Bruges et le Franc...*, t. I^{er}, p. 213.

91. D'après l'*Excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o 230 r^o, Halewijn prêta d'abord serment au nom de Maximilien, comme tuteur de son fils, ce qui provoqua la colère des Brugeois. Le jour suivant, en compagnie de Pierre Metteneye et de Josse De Deckere, il refit serment, mais cette fois au nom de l'archiduc Philippe seul. Voir aussi J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 590. Le 16 avril 1488, la ville de Bruges décida de donner une gratification à Charles de Halewijn pour les services qu'il avait rendus: «Item, betaelt bij ordonnancie van mijnen heeren de commissarissen, hoorende den rekeninghe ende bij mijnen heeren van der wet, hooftmannen ende dekenen van deser stede, meester Karel van Haelwin, ridder, heere van Huutkercke ende bailliu van Brugghe, voor zine moyte, cost ende aerbeyt van dat hij bij ordonnancie van onser alder ghenadichest heere de coninck van den Romeynen, zinen hoeghe ende edelen Raed ende bij advise vanden ghemeene bancke.... den eersten van spoorcle LXXXVII [1488 n. st.] gheordonneert ende ghestelt was ten generalen governemente als capiteyn vander voorn. stede die aldoo in zulker beroerte stond als elc weet.... 60 l.» (A.G.R., C.C. n^o 32539, f^o 126 r^o).

Jean van Nieuwenhove par Pierre Metteneye et Josse de Deckere ⁹². Le même jour, des récompenses sont offertes à ceux qui aideront à faire arrêter les anciens magistrats ⁹³. Le 4 février, Maximilien décide de se rendre lui-même sur le marché, au milieu de l'assemblée de la commune ⁹⁴. Là, il se déclare prêt à faire certaines concessions. Aux griefs qu'on lui énumère, il répond avec calme que son intention a toujours été de respecter les clauses de la paix d'Arras, mais que ce n'est pas lui qui l'a enfreinte. Il marque son accord pour faire séjourner son fils en Flandre. Les Brugesois estiment à ce moment qu'il n'est plus de leur ressort de décider seuls et qu'il faut attendre les avis des deux autres membres, en fait uniquement des Gantois ⁹⁵. L'humiliation du roi des Romains, pour vive qu'elle soit, n'est cependant pas achevée: on lui lit une lettre des Gantois annonçant la défaite et la mort du sire de Gaesbeek devant Courtrai et, en sa présence, les têtes de ses principaux conseillers sont mises à prix ⁹⁶: Pierre Lanchals, Roland Le Febvre, receveur général de Flandre, Thibaut Barradot, un conseiller bourguignon, Nicolas van Delft, ancien pensionnaire de Bruges, Adrien Drabbe, Jean de Taye, Pierre Daris, ancien lieutenant de Lanchals et Josse de Hert, son clerc. La commune va encore plus loin: elle décide de loger le roi des Romains devant les Halles, au milieu des métiers et lui désigne comme nouvelle habitation, le Cranenburg, sur le marché ⁹⁷, où Maximilien restera prisonnier du 5 au 27 février.

92. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 230 r°; Diegerick, *Correspondance...*, pp. 33-34.

93. *Excellente Cronike...*, f° 230 r°.

94. Il semble que cette démarche de Maximilien était surtout destinée à démentir certains bruits selon lesquels il était parvenu à quitter la ville; voir Diegerick, *Correspondance...*, p. 43.

95. *Kronijk of tijdrekenkundige beschrijving...*, pp. 180-181.

96. Diegerick, *Correspondance...*, p. 36.

97. Le Cranenburg se trouvait sur la place du marché, au coin de la rue Saint-Amand. Il s'agissait vraisemblablement d'une boutique où l'on fabriquait et vendait des poteries de terre; voir Gilliodts-Van Severen, *Bruges ancienne et moderne*, p. 66; Diegerick, *Cor-*

On devine aisément l'allégresse que la capture de Maximilien provoque à Gand. Dès le moment où les Brugeois sollicitent l'appui des Gantois ⁹⁸, ces derniers les engagent à faire bonne garde autour du prisonnier et des membres de sa suite ⁹⁹. Adrien de Rasseghem se met lui-même à la tête d'une importante délégation pour se rendre à Bruges, peut-être avec l'intention de se faire livrer les prisonniers ¹⁰⁰ et, le 6 février, vers quatre heures de l'après-midi, les députés gantois se présentent aux portes de Bruges encadrés d'une impressionnante escorte d'hommes d'armes ¹⁰¹. Les Brugeois, tout en appréciant l'appui de leurs alliés à sa juste valeur, ne montrent pas un enthousiasme particulier à laisser entrer cette véritable armée dans la ville. Déjà, quelques marchands étrangers interviennent auprès des dirigeants brugeois car ils craignent pour leurs biens; aussi demandent-ils un sauf-conduit pour pouvoir s'en aller avec leurs marchandises ¹⁰². Quant aux Gantois, ils prétendent entrer avec tous leurs hommes ou rester dehors ¹⁰³, alors que les Brugeois ne veulent laisser pénétrer qu'une trentaine d'hommes ¹⁰⁴. La discussion continue et la nuit tombe. Les Gantois restent donc dehors et passent la nuit à peu de distance de Bruges, tandis que la ville leur fait parvenir des victuailles ¹⁰⁵. Les Brugeois renforcent néan-

respondance..., p. 8. A ce même endroit s'élève encore actuellement un café-restaurant à l'enseigne du Cranenburg.

98. Les Brugeois avaient aussi demandé l'aide d'autres villes comme l'Ecluse ou Oudenbourg. Certaines villes se refusèrent et d'autres firent traîner les choses en longueur.

99. Diegerick, *Correspondance...*, p. 42.

100. V. Fris, *Histoire de la ville de Gand...*, p. 144 et du même, *Jan van Coppenhole...*, p. 103.

101. Diegerick, *Correspondance*, p. 46; d'après l'*Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 230 r°, les Gantois étaient au nombre de huit cents; d'autres sources disent deux mille hommes (voir ci-dessous la note n° 105).

102. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 593.

103. *Mémoire en forme de chronique...*, p. 510; J. Molinet, *o.c.*, t. I^{er}, p. 594.

104. J. Molinet, *o.c.*, p. 593.

105. A.G.R., C.C. n° 32.539, f° 119 r°, v° «Item, betaelt Michiel van Theimseke ter causen van den costen bij hem verleyt 6 in

moins le guet dans la crainte que leurs dangereux alliés ne mettent la nuit à profit pour tenter un coup de force contre la ville ¹⁰⁶. De son côté, Maximilien se montre très satisfait de cet incident, une scission entre Bruges et Gand lui étant de toutes façons profitable. Aussi ne manque-t-il pas de remercier la commune de ne pas avoir permis aux délégués gantois de pénétrer dans la ville. Le même soir, un trompette parcourt la cité en criant que chacun se réunisse sur la place du marché, en armes, et qu'on ne permette à personne de franchir l'enceinte de celui-ci. Aux abords de Bruges, les Gantois délibèrent également. Cet état de tension dure jusqu'au 9 février ¹⁰⁷; finalement les députés de Gand décident d'entrer dans Bruges avec une vingtaine de cavaliers et environ quatre-vingts hommes d'armes ¹⁰⁸, tandis que le reste de la troupe retourne à Gand ¹⁰⁹. L'espoir de Maximilien s'évanouit donc, les Gantois

sporckle anno 1488, ter causen van mijnen heeren den ambassadeurs van der stede van Ghend hemlieden wesende buten der Ghendpoorte ende mids den grooten volcker dat hemlieden ghevolcht ende toecommen was wel tot XXc [2.000] personen of der boven. Dat verstaende, zo was ter stond den voirs. Michiel ghelast bij den wet ende 9 leden van deser stede hemlieden te voorsiene van vitailgen, doe hij bij hem verleyt 't naervolghende eerst te broode, 4 l. 19 d. gr., 9 thonnen dobbel bier te 42 gr. de tonne, comt 31 s. 6 d., drie thonnen bruchsche keyte metten voerghelde, 6 s. 6 d. gr., van drie cuppen butteren ende 9 canen, 6 l. 1 s. 6 d., comt als midsgaders 8 s. 9 d. gr., verleyt van der voirs. vitailge te voerne van der heere van den waghenaers ende anders cleene oncosten, zo 't acquijt verclaerst ter somme van 12 l. 12 s. 9 d. gr. en het ghebuerde doe dat de voirs. Ghendpoorte niet open gedaen ende worde omme zekere zaken der wet daertoe porrende....». Voir aussi Diegerick, *Correspondance*, p. 47.

106. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 594.

107. A cette date, les troupes gantoises sont toujours devant la porte de Gand; voir A.G.R., C.C. n° 32.539, f° 119 v° «Item, 't sanderdaechs daernaer in sporckle 9 [9 février 1488], de ghedeputeirde van Ghent wederomme commen zijnde buten der Ghendpoorte... was den voirs. Michiel ghelast als voeten hemlieden te zendene vitailge voor 's noens, 't savonts ende 't sanderdaechs, mids dat zij zouden buten bleven, doe betaelt van costen binden voirs. twee daghen midsgaders zekere cleene oncosten van voerne....».

108. Diegerick, *Correspondance*, p. 54; Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 594.

109. Diegerick, *Correspondance*, p. 50. Il semble que les Gantois

ayant préféré céder aux exigences des Brugeois plutôt que d'étaler au grand jour une divergence de vue qui aurait pu être considérée comme un point faible de l'alliance entre les membres de Flandre. Brugeois et Gantois ne tardent donc pas à fraterniser. Le 10 février, de bon matin, les délégués de Gand s'adressent aux Brugeois et leur définissent les buts de leur mission qui est de discuter de l'avenir du pays qui depuis trop longtemps se trouve plongé dans la guerre et la misère ¹¹⁰; ils leur expliquent aussi la mauvaise administration du pays et en rejettent l'entière responsabilité sur Maximilien et son entourage ¹¹¹; de plus, les Gantois refusent d'engager des pourparlers avec les membres du magistrat en fonction pendant les trois dernières années et exigent le renouvellement de la loi de Bruges. Par la bouche de Willem Zoete, premier pensionnaire de la Keure, ils déclarent encore que l'archiduc Philippe devra établir sa résidence à Bruges ou à Gand et ils ne reconnaissent pas non plus le Franc comme quatrième membre de Flandre. C'est le 12 février que la loi de Bruges est renouvelée ¹¹². D'autres décisions sont encore prises au cours de ces réunions; la plus importante est celle d'arrêter Maximilien et les membres de son entourage ainsi que tous les anciens magistrats de Bruges ¹¹³,

auraient voulu se faire accompagner d'au moins deux cents hommes, mais les Brugeois s'y opposèrent; voir Diegerick, *o.c.*, p. 50.

110. Diegerick, *Correspondance*, p. 55.

111. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 230 r°.

112. «Item, 12 in sporcle [12 février 1488 n. st.], betaelt van costen ghedaen int huus van der tresorye, daer mijn heere de bailliu, scoutheete, mijn heeren van Ghend in grooten ghetale, burchmeestren, scepenen, tresoriers, pensionnarissen ende anderen vergadert waren 's noens ende 't savonts up den dach dat men de wet vermaect...» (A.G.R., C.C., n° 32.539, f° 123 r°). Les nouveaux magistrats prêtèrent serment de fidélité à l'archiduc et aux trois membres de Flandre. Dans le compte de la ville de Bruges, du 1er mars au 31 août 1488, déposé aux archives de la ville de Bruges, on trouve au f° 130 r° «Eerst, den 12en dach van spoerle anno 87 [1488 n. st.], betaelt Anthuenis van Merendre, clocludre, up 'd houde Halle, van der clocke te ludene up den zelve dach dat men de wet van deser stede vermaecte...».

113. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 230 v°.

dans le but de faire leur procès. Le roi des Romains se voit donc confirmer sa détention au Cranenburg ¹¹⁴. En même temps que lui sont notamment arrêtés Jean Carondelet, chancelier de Bourgogne ¹¹⁵, Martin de Polheim et son fils Wolfgang ¹¹⁶, Georges de Falkenstein ¹¹⁷, Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, Jean de Lannoy, abbé de Saint-Bertin, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jacques de Ghisteltes ¹¹⁸, Renier de Mey, capitaine de Gavre, Philippe Loette ¹¹⁹, le seigneur de Maingoval ¹²⁰ et le président du Conseil de Flandre, Paul de Baenst ¹²². Seuls le comte de Zollern ¹²³ et Philippe de Falkenstein sont admis à rester auprès du roi des Romains ¹²⁴.

114. Au Cranenburg, Maximilien fut étroitement surveillé et des mesures de sécurité furent prises pour empêcher toute tentative d'évasion; voir J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 595; Delepierre, *Précis analytique....*, pp. 79-80.

115. Voir la note 27.

116. Voir la note 74.

117. Georges de Falkenstein était un seigneur allemand de la suite de Maximilien.

118. Jacques de Ghisteltes, seigneur de Dudzeele et de la Motte, chevalier, conseiller et chambellan de Maximilien. Il avait épousé Catherine de Stavele et fut bourgmestre des échevins de Bruges en 1481; voir J. Gailliard, *Bruges et le Franc....*, t. I^{er}, p. 96.

119. Philippe Loette, maître d'hôtel de Maximilien, créé chevalier en 1486.

120. Voir la note 75.

121. Philippe de Nassau était le frère bâtard du comte Engelbert de Nassau; comte de Weilbourg, il mourut en 1492. Englebert de Nassau était chevalier de la Toison; il fut comte de Vianden, Seigneur de Bréda, Gouverneur de Brabant et lieutenant général de Maximilien d'Autriche; il mourut en 1504; voir E. de Borchgrave, *Engelbert, comte de Nassau*, dans *Biographie Nationale*, t. XV, 1899, col. 473 à 480.

122. Voir la note 44.

123. Eitel-Frédéric de Zollern, fils de Josse-Nicolas, président de la Chambre impériale, chevalier de la Toison d'Or, mort en 1512. Quelques jours plus tard, le comte de Zollern parviendra à quitter Bruges sous un déguisement de femme; voir J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 599.

124. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 599. On arrêta également et on fit garder à vue la plupart de ceux qui, depuis trois ans, avaient fait partie du magistrat; ils furent relâchés sous caution par la suite, voir *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o 230 v^o; Delepierre, *Précis analytique....*, p. 80. Les diverses chroniques ne sont souvent pas d'accord sur le nombre des prisonniers arrêtés ce jour-là.

Une fois maîtres de la personne de Maximilien, les révoltés brugeois mettent sur pied un système de terreur dirigé contre les partisans du roi des Romains ou ceux qui, éventuellement, seraient tentés de les secourir. Il est décidé que tous les Allemands de sa suite doivent se faire connaître et que tous les hôtels et auberges doivent livrer les noms de leurs pensionnaires ¹²⁵. Les Flamands songent aussi à prendre toutes assurances du côté de la France. Ils demandent à Charles VIII s'il a toujours l'intention de garantir l'ancien traité de paix de 1482 et implorant sa protection. Dans ses instructions ¹²⁶, données au bailli de Lens, Michel de Bellefrière ¹²⁷, envoyé de sa part auprès des Gantois, le roi de France les remercie de ce qu'ils ont spontanément décidé de faire respecter le traité d'Arras dont ils ont été les principaux instigateurs et il estime que les autres provinces ne feraient que leur devoir en y adhérant une nouvelle fois, à leur tour. Il constate, en outre, que le maintien de ce traité a toujours été bénéfique pour tous les Pays-Bas jusqu'au jour où Maximilien, unilatéralement, a décidé de l'enfreindre; aussi Charles VIII ne fait-il aucune difficulté pour prendre en mains les intérêts du duc Philippe, du moins selon son optique, et à accorder à la Flandre toute l'aide dont elle a besoin. En conséquence, le roi de France ordonne au maréchal d'Esquerdes ¹²⁸ d'offrir son appui à la ville de Gand et aux places sous domination gantoise; il enjoint aussi aux Gantois de ne signer

125. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 336.

126. Diegerick, *Correspondance*, annexe D, pp. XIX à XXII; voir aussi Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, Bruges, 1859, t. IV, p. 134.

127. Michel de Bellefrière, fils de Perceval, seigneur de Bellefrière, conseiller et chambellan du roi de France, bailli de Lens en Artois.

128. Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, s'attacha d'abord à la fortune de Charles le Téméraire et fut fait chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, puis il passa au service de Louis XI qui lui donna le gouvernement de la Picardie. Il devint maréchal de France et mourut en 1494.

aucun accord avec le roi des Romains sans son consentement et il promet de faire cesser toute action militaire contre les villes, châteaux et places-fortes qui se rallieront au traité d'Arras ¹²⁹.

Le peuple de Bruges n'avait pas attendu l'arrestation de Maximilien et de ses conseillers pour se livrer aux dernières violences contre les anciens magistrats de la ville, ou à leur défaut, contre leurs habitations. C'est ainsi que, dès le 2 février, tout au début de la révolte, la fureur populaire se tourne immédiatement contre Pierre Lanchals. La foule se rend à son domicile ¹³⁰ dans le but de le traîner sur la place du marché pour lui faire avouer toutes les exactions dont elle l'accuse de s'être rendu coupable pour son profit personnel. A ce moment, il n'est pas chez lui mais les portes et les fenêtres de sa demeure sont brisées tandis que la maison elle-même est saccagée et pillée ¹³¹. De là, les émeutiers se rendent chez Roland Le Febvre, receveur général de Flandre, chez Jean van Nieuwenhove, chez Thibaut Barrabot où tout est également mis au pillage ¹³².

Quoique surveillé dans sa prison, Maximilien n'a néanmoins pas trop à se plaindre des Brugeois qui s'efforcent de concilier les égards dûs à sa personne avec les précautions indispensables à prendre pour éviter toute évasion. Ils lui donnent des pannetiers, des échansons, des écuyers tranchants et veillent à ce que sa table soit toujours bien garnie ¹³³. Les conseillers de Maximilien ne jouissent pas, pour leur part, de cette espèce d'immunité attachée à la

129. Jean van Coppenhole et Jacques de Steenwerpere, pensionnaires, étaient allés en France pour recevoir confirmation de la paix d'Arras et des avantages accordés à ceux qui voudraient s'y rallier; Archives de la ville de Gand, comptes de 1485 à 1488 (n° 29), f° 390 r°.

130. Pierre Lanchals habitait rue du Vieux Bourg; voir I. Strobbe, *Over de Brugsche zwanen*, Steenbrugge, 1924, p. 17.

131. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 589; J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 27.

132. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 589.

133. J.E. Vandendriessche, *L'empereur Maximilien d'Autriche et la Flandre*, Tourcoing, 1936, p. 11.

personne royale du roi des Romains et sont, au contraire, impitoyablement poursuivis. Forts de l'appui de la France, les démagogues gantois n'observent plus aucun ménagement et n'hésitent pas à envoyer à l'échafaud, sans autre forme de procès, les partisans de Maximilien ¹³⁴, tandis que les pires châtimens sont promis à ceux qui les aideraient à s'évader. Des récompenses sont promises aux délateurs et chacun se met à rechercher les fugitifs; même les couvents sont perquisitionnés ¹³⁵. Dès le 7 février, un échafaud est dressé en permanence sur la place du marché, tandis qu'un tribunal du peuple entame une longue suite de procès.

Depuis le début du mois de février jusqu'à la fin du mois de mars 1488, l'échafaud fonctionne presque quotidiennement et le roi des Romains, des fenêtres de sa prison, peut voir ainsi régulièrement ses plus fidèles serviteurs torturés publiquement pour leur arracher l'aveu de crimes commis à l'encontre des intérêts de la ville et de la Flandre. Dans leur haine pour le régime instauré au nom du roi des Romains, les révoltés flamands sacrifient à leur vengeance les magistrats communaux et les fonctionnaires de Maximilien. Successivement, Jean van Nieuwenhove ¹³⁶,

134. *Vlaamsche Kronijk...*, p. 259; V. Fris, *Histoire de Gand*, p. 144.

135. Malgré la surveillance exercée aux portes de la ville, certains accusés purent néanmoins quitter la ville sous un déguisement quelconque; parmi eux figuraient Roland Le Febvre et Thibaut Barradot; voir J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 592-593. Le 2 février, on avait même découvert tout un attirail destiné à pouvoir jeter un pont sur les fossés et permettre ainsi d'entrer et de sortir clandestinement de la ville; *Het Boeck...*, p. 178.

136. Sur Jean van Nieuwenhove, voir la note 72. Arrêté le 4 février 1488, il fut interrogé et torturé sur le marché pour lui faire avouer qu'il s'était entendu avec Lanchals pour livrer la ville aux troupes de Maximilien (J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 600). On ne l'exécuta pas immédiatement, espérant l'obliger à faire de nouvelles révélations. Le 18 février, sous la torture, il avoua que le magistrat avait eu connaissance des revendications gantoises, mais qu'il les avait cachées à la commune et il dénonça notamment Lanchals, Thibaut Barradot, Roland Le Febvre et Nicolas Van Delft. Il fut décapité sur le marché de Bruges, le 29 février (Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 355; *Vlaamsche Kronijk...*, p. 260; *Het*

Pierre Daris ¹³⁷, Georges Ghiselin ¹³⁸, Jacques de Ghistel-les ¹³⁹ et Victor Huyghens ¹⁴⁰ sont appréhendés, interrogés, torturés et finalement exécutés ¹⁴¹. De leur côté, les Gantois exigent qu'on leur livre un certain nombre de prisonniers pour ouvrir leur procès à Gand même ¹⁴². Les Brugeois y consentent, moyennant certaines conditions, notamment qu'ils seraient bien traités et rendus à ceux-ci, s'ils les réclamaient ¹⁴³. C'est ainsi que neuf détenus sont chargés sur quatre chariots et menés à Gand où ils sont enfermés au Château des Comtes ¹⁴⁴.

Le 22 février, l'angoisse s'installe à Bruges; un grave

Boeck..., p. 197). Sur le supplice de Jean van Nieuwenhove, voir Diegerick, *Correspondance*, p. 60-61.

137. Pierre Daris fut arrêté le 4 février dans le cloître des Augustins et décapité le 29 février 1488; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 609; Diegerick, *Correspondance*, pp. 60-61. Voir aussi A.G.R., C.C., n° 32.539, f° 119 r° «Item, betaelt bij laste van der wet, Jan Mancoot, voor hem ende voor dandere zine medeghesellen, van ghevanghen 't hebbene Janne van Nieuwenhove, den watergrave, 50 l.; item, betaelt bij laste als voren, den ghesellen die vynghe Pieter Daris, 20 l.».

138. Georges Ghiselin, chevalier, bailli de Syssele, arrêté le 5 février. Il fut accusé de ne pas avoir fait un rapport honnête de ce qui s'était passé à Gand en janvier. Il fut exécuté le 29 février sur le marché; Despars, *Cronijcke*..., t. IV, p. 355; *Vlaamsche Kronijk*..., p. 260; *Het Boeck*..., p. 197; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 609.

139. Jacques de Ghisteltes, seigneur de Dudzeele, fut pris le 14 février et décapité le 8 mars suivant; *Vlaamsche Kronijk*..., p. 260; Diegerick, *Correspondance*, p. 71.

140. Victor Huyghens, bailli de Male, fut décapité le 29 février; *Vlaamsche Kronijk*..., p. 260; *Het Boeck*..., p. 197, J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 609.

141. A.G.R., C.C., n° 32539, f° 123 v° «Item, betaelt broeder Willem Themmerman, priester capelaen van der doncker camere, over de visentacie bij hem ghedaen an Jan van Nieuwenhove, watergrave, meester Jooris Ghiselin, Victor Hughens, Pieter Daris ende Guillebert du Homme, alle ghejusticiert up de maerct metten zwerde...».

142. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 604.

143. Despars, *Cronijcke*..., t. IV, p. 352; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 604; *Het Boeck*..., p. 192.

144. D'après Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 604, les prisonniers transférés à Gand étaient le chancelier de Bourgogne, l'abbé de Saint-Bertin, les deux seigneurs de Polheim, Philippe Loette, le seigneur de Villarnoul, Renier de Mey, Philippe de Nassau et le seigneur de Maingoval.

revers vient en effet de frapper les révoltés: Guillebert Dhomme, un partisan de Maximilien, s'empare du château de Middelbourg avec l'aide d'une troupe d'Allemands et d'Hennuyers ¹⁴⁵. La réaction est immédiate. Les Brugeois tentent de reprendre la place en y envoyant quatre cents hommes d'armes et de l'artillerie, sous la conduite d'Antoine Van Nieuwenhove. L'expédition réussit: le 25 février, la ville est reprise et Guillebert Dhomme fait prisonnier ¹⁴⁶. De leur côté, les Gantois sont moins heureux: une tentative pour s'emparer de la place-forte de Hulst échoue lamentablement ¹⁴⁷.

Pendant ce temps, l'archiduc Philippe et ses conseillers qui n'avaient rien pu obtenir de ceux qui gardaient son père prisonnier, décide de convoquer les Etats généraux à Malines pour le 24 février dans le but de rétablir la paix et surtout d'obtenir la délivrance du roi des Romains ¹⁴⁸. Dans la lettre qu'il adresse, le 14 février, au grand bailli de Hainaut ¹⁴⁹, il rappelle que c'est à la demande des Flamands que son père s'est rendu à Bruges et que les Brugeois ont profité de cette circonstance pour se soulever et le retenir prisonnier.

La plus grande crainte des Brugeois et des Gantois était

145. Guillebert Dhomme était originaire de Normandie. Ancien bourgmestre du Franc, capitaine de la ville de Middelbourg en Flandre, il fut fait prisonnier et décapité à Bruges le 29 février 1488; voir la note 141 ci-dessus et K. Verschelde, *Geschiedenis van Middelburg in Vlaanderen*, Bruges, 1867, p. 67.

146. *Excellente Cronike van Vlaanderen*, f^os 231 v^o, 232 r^o; Diegerick, *Correspondance*, p. 65.

147. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 610-611; *Excellente Cronike van Vlaanderen*, f^o 233 r^o.

148. Gachard, *Des anciennes assemblées....*, p. 12; Th. Juste, *Histoire des Etats généraux des Pays-Bas (1465-1790)*, Bruxelles, Paris, 1864, t. I^{er}, p. 31.

149. Cette lettre est publiée par Gachard, *Lettres inédites de Maximilien, duc d'Autriche, roi des Romains et empereur sur les affaires des Pays-Bas*, 1^{ère} partie (1478-1488), Bruxelles, Gand, Leipzig, 1851, pp. 74-75. Elle est également signalée dans Gachard, *Lettre à Messieurs les Questeurs de la Chambre des Représentants sur le projet d'une collection de documents concernant les anciennes assemblées nationales de la Belgique*, Bruxelles, 1841, p. 34.

de voir le roi des Romains s'échapper du Cranenburg. Ils décident donc de le changer de prison et de le transférer dans l'hôtel de Philippe de Ravesteyn qui avait autrefois appartenu à Jean Gros¹⁵⁰. Cette demeure quoique fortifiée ne semble pas encore assez sûre et on y place des treillis de fer et de bonnes serrures¹⁵¹. Tout d'abord, Maximilien refuse de quitter le Cranenburg¹⁵², mais tout change au moment où Coppenhole lui-même vient à Bruges; il y est accueilli le 26 février, par de grandes démonstrations de joie¹⁵³, non seulement parce qu'il vient assurer les Brugeois de l'appui du roi de France, mais aussi parce qu'il est le grand ennemi du roi des Romains¹⁵⁴. Peu après, le 28 février, les Brugeois, dans une lettre par laquelle ils déclarent avoir arrêté la paix sur la base du traité de 1482, invitent toutes les provinces des Pays-Bas à une assemblée générale à Gand pour le 12 mars¹⁵⁵. Outre la publication

150. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 602; *Het Boeck...*, p. 195. Jean Gros, chevalier, était originaire d'une famille de Dijon, en Bourgogne. Secrétaire de Philippe le Bon en 1442, il occupa des postes importants sous Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne et devint maître d'hôtel de Maximilien; il mourut le 13 décembre 1484; sur la famille Gros, voir J. Bartier, *Légistes et gens de finances au XVe siècle*, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, t. L, fasc. 2, 1955, pp. 363 à 381; voir aussi F. Van De Putte, *Notice historique sur le mausolée de la famille de Gros en l'église Saint-Jacques à Bruges*, dans *La Plume*, 1^{ère} année, n^{os} 47-48. La maison de Jean Gros était située rue Saint-Jacques; voir Gilliodts-Van Severen, *Bruges ancienne et moderne*, p. 65.

151. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 602. Olivier de la Marche dans ses *Mémoires* (t. III, p. 292 et n. 1) parle même d'une cage en bois munie de serrures de fer qui aurait été fabriquée pour le roi des Romains, mais il s'agit là, à coup sûr, d'une exagération.

152. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 603.

153. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o 232 r^o; Diegerick, *Correspondance*, p. 64.

154. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 604-605; *Het Boeck...*, p. 194.

155. A.G.R., C.C. n^o 32.539, f^o 123 v^o «Item, 28 in sporcle [28 février 1488 n. st.] betaelt van costen ghedaen ten voirs. huse bij 14 clercken ter vierschare, de welcke daer scrivende waeren bij bevele van mijnen heeren van der wet zekere lettren missiven, in alle de steden van onsen natuerlicken heere ende prinche hertoghe Philips...». Ces lettres furent reçues à Mons le 6 mars (L. Devillers,

de la paix avec la France ¹⁵⁶, on déclare ennemis ceux qui occupaient un poste en Flandre au nom du roi des Romains et on enjoint fermement à ce dernier de gagner sa nouvelle résidence où il loge donc à partir du 27 février ¹⁵⁷. En quittant le Cranenburg, Maximilien demande aux Brugeois de ne le livrer ni aux Gantois ni aux Français, affirmant qu'il préférerait mourir à Bruges plutôt que de se retrouver entre les mains des Gantois ¹⁵⁸.

Dans les discussions entre le roi des Romains et les Flamands, nous avons toujours insisté sur le rôle joué soit par les représentants de Gand, soit par ceux de Bruges, mais il convient de souligner ici l'attitude des députés de la ville d'Ypres. Bruges et Gand adoptent envers Maximilien une politique de force et de violence tandis que dans tous les débats, les Yprois montrent une modération qui d'ailleurs n'est pas sans péril pour eux. En fait, il est

Le Hainaut..., p. 204). Entre le 26 février et le 1er mars, de nombreuses lettres de convocation furent envoyées notamment à Dunkerque, Bergues, Lille, Douai, Valenciennes, à toutes les localités de la West-Flandre, en Hollande et en Zélande; voir Archives de la ville de Bruges, Compte du 1er mars au 31 août 1488, f° 109 r°. En général, la West-Flandre resta fidèle à Maximilien; ce fut notamment le cas de Furnes et des habitants d'Oudenbourg, malgré les menaces des membres de Flandre; voir *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, publ. par E. Ronse, Furnes, 1854, t. II, p. 177 et E. Feys et D. Van De Castele, *Histoire d'Oudenbourg*, t. I^{er}, Bruges, 1873, pp. 242-243.

156. Archives de la ville de Bruges, Compte du 1^{er} mars au 31 août 1488, f° 120 r° «Item, betaelt Jan van Riebecke, 't ghuent dies hiernaer volcht: eerst, van dat hij bij laste van mijnen heeren van der wet, 12 in maerte anno 87 [1488 n. st.] trac te Ghend met meer andre ghedeputeerde van deser stede omme aldaer metten leden 's lands van Vlaendren communicuierne ende besich te wesene ende te vercrighene pays metter croone van Vranckericke, welken pays vercreghen worde ende bij den voirs. Jan alhier binder stede ghebrocht beseghelt...».

157. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 605. Il est certain que la décision brutale prise à l'encontre du roi des Romains n'est pas étrangère à la présence du chef du parti gantois à Bruges. Ce dernier se considérait comme un véritable souverain et fit même frapper des deniers de six gros appelés «coppenhole», V. Fris, *Histoire de Gand*, p. 144.

158. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 606; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 357; *Kronijk of tijdrekenkundige beschrijving...*, p. 183; *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 232 r°.

faux de penser que toutes les décisions se prenaient réellement au nom des trois membres de Flandre et en leur présence. Les Yprois refusèrent toujours d'assister aux scènes de torture qui se déroulaient sur la place du marché et en déclinent toute responsabilité. Leur désapprobation est telle que les deux autres membres les accusent d'agir sans franchise ¹⁵⁹. A un moment donné, les députés d'Ypres craignent même d'être malmenés et se réfugient dans l'église Saint-Gilles pour se soustraire aux instances pressantes des Brugeois et des Gantois ¹⁶⁰. Ils refusent aussi de participer à la garde du roi des Romains.

La position des délégués d'Ypres est clairement définie dans la protestation qu'ils rédigent le 26 février, en présence de Jacques Bevele, notaire impérial du diocèse de Liège ¹⁶¹. Ils s'élèvent vivement contre l'alliance de la Flandre avec le roi de France et contre l'intrusion dans le comté de la cavalerie française pour faire la guerre aux villes qui n'adhèrent pas au traité d'Arras. Ils critiquent aussi la conduite des Brugeois qui, à la demande des Gantois, leur ont livré un certain nombre de prisonniers et persistent à garder le roi des Romains détenu chez eux. Ils déclarent enfin ne se joindre aux deux autres membres de Flandre que contraints et forcés et protestent même contre toute mesure qui serait prise à l'encontre de l'autorité de Maximilien ou de son fils. L'attitude modérée des députés d'Ypres n'échappe d'ailleurs pas aux partisans de Maximilien: le 15 février, Philippe de Clèves, dans une lettre envoyée de l'Ecluse, marque sa satisfaction envers les échevins d'Ypres pour leur bon vouloir à l'égard du roi des Romains et il les engage à persévérer dans ce sens ¹⁶². Les Yprois, néanmoins, ne parvinrent pas à calmer les révoltés pour autant.

159. Diegerick, *Correspondance*, pp. 85 à 88.

160. Diegerick, *Correspondance*, pp. 77-78.

161. Diegerick, *Inventaire analytique...*, t. IV, pp. 134-135.

162. Gachard, *Lettres inédites...*, p. 76.

Au début du mois de mars, le magistrat de Bruges se réunit avec les deux autres membres de Flandre sur la place du marché pour écouter la lecture des comptes de la ville à partir de septembre 1487¹⁶³. Ils découvrent dans ceux-ci un grand nombre d'anomalies et de dépenses jugées inutiles, des gaspillages de deniers publics en voyages et présents de vin multiples de sorte que le mécontentement général augmente encore¹⁶⁴. Tous les magistrats qui ont dirigé la ville depuis 1485 se voient contraints de venir justifier publiquement leur gestion¹⁶⁵, car pour la seule année 1485-1486, il est trouvé un déficit de 22000 livres de gros¹⁶⁶.

Le 7 mars, les révoltés flamands reçoivent un nouvel appui du roi de France: par lettres écrites d'Amboise, Charles VIII déclare qu'il prend sous sa protection ses sujets de Flandre et pardonne toutes les infractions qui ont été commises au traité d'Arras; en outre, il permet à tous les marchands flamands de circuler librement dans son royaume¹⁶⁷.

163. A.G.R., C.C. n° 32.539, f° 124 r° «Item, betaelt bij laste van mijnen heeren den commissarissen hoorende de rekeninghe van den jaere voorleden, meester Jooris Ghijselin, ruddere, in hoffscheden, ghesien zijnen scamelen staet... 4 l.». *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 233 r°.

164. Delepierre, *Précis analytique...*, p. 80.

165. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, p. 371; *Kronijk of tijdrekenskundige beschrijving...*, p. 184. La vérification des comptes montra de nombreuses dépenses inexplicables: dépenses de voyages, une somme de 3.900 livres prêtée à Jacques de Ghisteltes sans que l'on sache l'emploi qui en avait été fait, frais pour les hallebardiers chargés d'accompagner Jean van Nieuwenhove et d'autres dans les rues; voir par ex. A.G.R., C.C. n° 32.539, f° 124 v° «Item, betaelt Jan van Nieuwenhove, de watergrave, ter causen ende over betaelinghe van vier ghesellen aelbaerdiere gheconsenteert achter hem ghaende...». Quant à Jacques de Ghisteltes, il était à ce moment prisonnier à Bruges. Le 6 mars, il écrivit une lettre pour tenter de se justifier. Il fut néanmoins accusé de malversation et décapité le 8 mars 1488; voir J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 612 à 614; *Het Boeck...*, p. 201; Despars, *Cronijcke...*, t. IV, pp. 371-372; *Vlaamsche Kronijk...*, p. 260.

166. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 234 v°.

167. Diegerick, *Inventaire analytique...*, t. IV, p. 136; P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, p. 267; Gachard,

Entretemps, la chasse aux coupables se poursuit; le 5 mars, Mathieu Peyaert, un ancien grand doyen de Gand, est arrêté par les Brugeois, envoyé à Gand et décapité ¹⁶⁸. Sous la torture, Peyaert mit en cause d'autres notables gantois; ceux-ci furent arrêtés à leur tour et exécutés le 8 mars ¹⁶⁹. Le 9 mars, Nicolas Van Delft est également arrêté et interrogé sur deux points précis ¹⁷⁰: d'abord savoir où se cache Pierre Lanchals, l'ancien écouteur de Bruges qui jusqu'ici a échappé à toutes les recherches, ensuite lui faire avouer à quoi a été employé l'argent levé dans le comté de Flandre de 1485 à 1488 ¹⁷¹. A ces deux questions, Van Delft répond qu'il ne sait rien préciser. Il avoue cependant avoir dîné avec Lanchals au couvent des Augustins. Aussitôt celui-ci est perquisitionné et le prieur et cinq ou six religieux sont arrêtés ¹⁷². Le 15 mars, Jacques Dheere, capitaine de Hulst est aussi exécuté ¹⁷³.

Malgré le grand nombre d'exécutions capitales, le peuple de Bruges n'est pas encore satisfait: Lanchals reste introu-

Notice historique et descriptive des archives de la ville de Gand, p. 58.

168. Il fut exécuté le 10 mars sur le marché du Vendredi; *Dagboek der Gentsche Collatie*, p. 499.

169. Les condamnés étaient Jean vander Gracht, seigneur de Mel-sene, ancien pensionnaire de la ville de Gand, Jean Utenhove, Denis vander Saren, Pierre Reyms, Liévin Van West, Josse de Rijts, Josse de Meetesone, marchand de cuir, Jean de Wilde, brasseur, Pierre Goetsone, contrôleur de la monnaie de Flandre; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 623 à 625; *Dagboek der Gentsche Collatie*, p. 499; Diegerick, *Correspondance...*, p. 71; V. Fris, *Dagboek van Gent...*, t. II, p. 265-266.

170. Sur le point d'être exécuté, Van Delft fut néanmoins grâcié; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 636.

171. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 635.

172. Diegerick, *Correspondance...*, p. 73. On soupçonna également Lanchals de s'être caché dans le couvent des Sœurs Grises dont un valet, Jean Van Schoore, fut arrêté; Gilliodts-Van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, t. VI, p. 294.

173. Jacques Dheere avait été fait prisonnier le 12 mars. Il fut accusé d'avoir reçu avec Guillebert Dhomme et Roland Le Febvre une somme de seize cents livres pour la donner au roi des Romains dans le but de faire reconnaître le Franc comme quatrième membre de Flandre; voir J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 636; *Vlaamsche Kronijk...*, p. 261; *Het Boeck...*, pp. 204-205.

vable. De fortes récompenses sont promises à ceux qui le livreront aux autorités tandis que les plus terribles châtiements sont réservés à ceux qui l'aideront de quelque manière que ce soit : le coupable sera pendu à la porte de sa maison qui sera abattue et sa famille bannie à jamais ¹⁷⁴. Le soir du 15 mars, Pierre Lanchals est enfin appréhendé ¹⁷⁵. Il va de soi que son arrestation causa un grand remou dans la population. Le 16 mars, un nouvel échafaud, plus grand que le premier, est construit sur le marché. Lanchals subit plusieurs fois la torture et, bien entendu, avoua tout ce qu'on voulut. Il fut condamné à avoir la tête tranchée et le corps écartelé ¹⁷⁶. L'exécution eut lieu le 22 mars 1488 ¹⁷⁷. Peu après cette condamnation, les Brugeois apprennent que de nombreuses troupes se réunissent dans le dessein de délivrer le roi des Romains par la force. Dès le 19 mars, les Gantois avertissent leurs alliés du départ du seigneur d'Ysselstein ¹⁷⁸ d'Anvers en direction de la Flandre, avec une armée. Cette nouvelle influence probablement le magistrat de Bruges qui, le 20 mars, décide de relâcher tous les échevins détenus, moyennant une cau-

174. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, p. 636; Diegerick, *Correspondance...*, p. 88.

175. Si l'on en croit la correspondance publiée par Diegerick, *o.c.*, p. 89, Lanchals fut capturé vers sept heures du soir au Lombard, près de l'église Saint-Gilles, où il s'était tenu caché. Il semble plutôt qu'il avait trouvé refuge chez un bonnetier nommé Jean Vander Keere, demeurant rue des Carmes. Celui-ci prit sans doute peur devant les risques auxquels il s'exposait et dénonça Lanchals; voir Gilliodts-Van Severen, *o.c.*, t. VI, p. 299; Delepierre, *Précis analytique...*, p. 80; *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o 236 r^o, v^o; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 636-637.

176. Le corps de Lanchals fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Fidèle à leur attitude de réprobation, les Yprois refusèrent d'assister à l'exécution et les députés se cachèrent dans la foule. On en retrouva deux qui furent menés de force auprès des délégués de Gand et de Bruges, Diegerick, *Correspondance...*, p. 94; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 638-639.

177. L'exécution de Lanchals est à l'origine de la légende des cygnes de Bruges. À la suite de cette condamnation, la ville aurait été obligée d'entretenir des cygnes à perpétuité; voir I. Strobbe, *Over de Brugsche Zwanen*, p. 17.

178. Frédéric, seigneur d'Ysselstein, amiral de Philippe le Beau en 1505.

tion ¹⁷⁹. Le 9 avril suivant, le magistrat et la commune déclarent que ceux qui ont été bannis ou se seront éloignés de la ville à cause des troubles et ceux qui ont fait partie de la magistrature depuis deux ans et sept mois ne pourront plus remplir aucunes fonctions publiques pendant six ans ¹⁸⁰.

De son côté, le roi de France suit la situation de très près ¹⁸¹. Dès le 18 mars, il envoie le bailli de Lens, Michel de Belleforière, à Tournai pour tenter de convaincre le magistrat de cette ville de l'aider dans sa lutte contre le roi des Romains. Il semble qu'au moment où le roi de France envisage une action directe en Flandre, Maximilien, quoique prisonnier, ait tenté d'entrer en contact avec certains de ses partisans qui tiennent des places-fortes en Flandre, comme à Termonde, par exemple, pour les engager à ne pas se soumettre aux Gantois. Ce message est intercepté par les Brugeois et on peut aisément s'imaginer leur réaction : ils menacent le roi des Romains de le livrer aux Gantois, ce qui est certainement la chose qu'il redoute le plus ¹⁸².

Dans sa démarche auprès des Tournaisiens, Charles VIII

179. Gilliodts-Van Severen, *o.c.*, t. VI, p. 296. Le 26 mars, on relâcha également les anciens trésoriers de la ville.

180. Delepierre, *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges*, 1ère série, t. I, Bruges, 1840, pp. 139-140.

181. Voir P. Pelicier, *Lettres de Charles VIII, roi de France*, t. I^{er} (1483-1488), Paris, 1898, p. 307. «Le mareschal des Querdes nous escripvit hier des nouvelles de Flandres qui continuent toujours contre le duc d'Autriche et que les Gantoys ont fait copper les testes a neuf hommes dont nous envoyons cy dedans encloz le double du brevet de leurs noms. Et sont bien deliberez les Flamengs d'entretenir le traicté de la paix et de nous obeyr comme leur souverain et ja l'ont fait cryer en leur pays et si ont envoyé querir les seigneurs de Pierres et de Piennes et maistre Jehan Dauffez pour aller devers eulx a Gant ou tous les estatz des pais sont assembléz et n'y veullent riens faire sans ce qu'il y ait de nos gens...» (Lettre datée de Montils-lez-Tours, le 19 mars 1488). A ce moment, un héraut du roi de France se trouve à Bruges; voir *Het Boeck...*, p. 208.

182. P. Pelicier, *Lettres de Charles VIII*, p. 344.

leur rappelle que les états de l'archiduc Philippe lui ont promis leur assistance pour le cas où Maximilien enfreindrait la paix d'Arras et que la ville de Tournai est comprise dans cet accord. Il résume alors toutes les infractions commises par le roi des Romains, les prises de Mortagne et de Théroüannes notamment. Il ajoute que la ville de Gand a décidé de maintenir l'alliance avec la France et que cet exemple ne tarderait pas à être suivi par le Brabant, le Hainaut, la Hollande et la Zélande et qu'il a l'intention de ne pas les abandonner ¹⁸³. C'est pourquoi le roi de France demande la collaboration de la ville de Tournai à deux fins : permettre le passage de ses troupes et celles de Gand qui pourraient aussi éventuellement s'y retirer en sûreté et pouvoir mettre à Tournai deux compagnies d'hommes d'armes qui feraient entendre raison aux garnisons d'Alost, d'Audenarde, du Hainaut et de la châtellenie de Lille ¹⁸⁴. Les propositions du roi de France sont accueillies très fraîchement par les Tournaisiens; ils allèguent, en effet, que leur ville est entourée de toutes parts par des troupes obéissant à Maximilien et éloignée, en plus, de toute ville appartenant au roi de France. Il serait donc impossible de secourir Tournai en cas de nécessité ¹⁸⁵.

L'état critique de la situation incite le magistrat de Bruges à plus de modération : il demande à la commune de quitter le marché. Pour leur part, les Gantois, craignant que les Brugeois ne cèdent à la peur et ne relâchent Maximilien, exigent d'eux des lettres scellées par lesquelles ils s'engagent à ne remettre le roi des Romains en liberté qu'avec le consentement des trois membres de Flandre ¹⁸⁶. La commune, après avoir demandé les condamnations de

183. Gachard, *Extraits des registres aux consaux de Tournay, 1472-1490, 1559-1572, 1580-1581*, Bruxelles, 1846, pp. 67-68.

184. Gachard, *o.c.*, p. 68.

185. Gachard, *o.c.*, p. 69.

186. Diegerick, *Correspondance...*, pp. 92-93.

Daniel Van Praet ¹⁸⁷ et de Philippe de Hondeghem ¹⁸⁸, décide de rester sur le marché.

Dans la nuit du 27 mars, le bruit court que trois mille hommes de troupe sont réunis à l'Ecluse avec l'intention de se porter sur Damme. Aussitôt, trois cents hommes sont envoyés en renfort dans cette place ¹⁸⁹. Depuis le début de l'insurrection, les troupes fidèles à Maximilien, partant de l'Ecluse, multiplient leurs incursions en Flandre; elles parcourent la châtellenie de Gand, la pillent; Assenede est incendiée ¹⁹⁰, Bruges elle-même est menacée. Les Gantois, néanmoins, ne désarment pas. Ils promettent d'aider les Brugeois et sont décidés à utiliser tous les moyens pour empêcher la libération du roi des Romains, y compris éventuellement, sa remise entre les mains des Français, mort ou vif ¹⁹¹. Pendant ce temps, les troupes de Maximilien accentuent leur pression : Hauthem-Saint-Liévin ¹⁹² est dévasté par la garnison d'Audenarde tandis que celle de Hulst saccage successivement Bouchaute ¹⁹³, Caprijcke ¹⁹⁴, Wetteren ¹⁹⁵, Overbeke ¹⁹⁶, Denderleeuw ¹⁹⁷ et Liedekerke ¹⁹⁸. C'est à ce moment que le seigneur de Chantraine, commandant la garnison de l'Ecluse, entre en contact avec les Brugeois et leur demande de lui envoyer des députés. Arrivés à l'Ecluse, ceux-ci se voient proposer de faire relâcher Maxi-

187. Daniel Van Praet, dit de Moerkerke, seigneur de Merwede, souverain bailli de Flandre.

188. Diegerick, *Correspondance...*, p. 94.

189. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 240 v°; Diegerick, *Correspondance...*, pp. 96 à 98.

190. Despars, *Cronijcke...*, t. IV, pp. 393-394. Des démarches avaient été tentées par les Brugeois pour convaincre le gouverneur de l'Ecluse de cesser ses opérations de guerre dans le quartier de Bruges; Archives de la ville de Bruges, compte du 1er mars au 31 août 1488, f° 120 r°.

191. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 241 r°.

192. Hauthem-Saint-Liévin, prov. Flandre orientale, cant. Herzele.

193. Bouchaute, prov. Flandre orientale, cant. Assenede.

194. Caprijcke, prov. Flandre orientale, ch. - l. cant.

195. Wetteren, prov. Flandre orientale, ch. - l. cant.

196. Overbeke, prov. Flandre orientale, dépendance de Wetteren.

197. Denderleeuw, prov. Flandre orientale, cant. Ninove.

198. Liedekerke, prov. Brabant, cant. Asse.

milien sans plus tarder sous peine de voir la Flandre saccagée systématiquement ¹⁹⁹. Les délégués brugeois ne quittent pas l'Écluse sans peine : on leur lance des projectiles et on les abreuve d'insultes ²⁰⁰. Les Gantois n'ont nullement l'intention de rendre sa liberté au roi des Romains; au contraire, ils durcissent leur position : ils refusent de conclure une trêve avec les garnisons de Hulst, Audenarde, Alost et Termonde et n'accordent pas à l'évêque de Cambrai ²⁰¹ le sauf-conduit qu'il demande pour se rendre auprès de Maximilien de manière à entendre sa confession à l'occasion de la fête de Pâques; ils ne font non plus aucun quartier aux prisonniers ²⁰². Coppenhole lui-même se prépare à se rendre à Ypres et à Courtrai pour ranimer les courages défaillants ²⁰³.

Les Brugeois, pour leur part, adoptent une attitude plus réservée. Le 5 avril, la commune quitte enfin le marché; on enlève aussi l'échafaud et le banc de torture dressés en cet endroit huit semaines auparavant ²⁰⁴. Les Gantois tentent alors de se faire confier la garde du roi des Romains mais se heurtent à un refus catégorique de la part de leurs alliés.

L'emprisonnement de Maximilien avait causé une vive émotion par delà les frontières des Pays-Bas. En Allemagne, l'insulte faite au fils de l'empereur avait été durement ressentie et Frédéric III était d'ailleurs décidé à aller jusqu'au bout pour venger son fils. Malgré certaines oppositions de ceux qui croyaient qu'une expédition en Flandre coûterait très cher, la plupart des princes de l'Empire estiment celle-

199. Diegerick, *Correspondance...*, p. 101.

200. Diegerick, *Correspondance...*, p. 102.

201. Jean de Berghes, évêque de Cambrai, mort en 1502. Voir Diegerick, *Correspondance...*, p. 108.

202. Au cours d'une sortie des Gantois, des soldats de la garnison de Hulst furent faits prisonniers et pendus sur ordre de Coppenhole; voir Diegerick, *Correspondance...*, p. 104.

203. Diegerick, *Correspondance...*, p. 104.

204. J. Molinet, *Chroniques*, t. 1^{er}, pp. 641-642; *Vlaamsche Kronijk...*, p. 261; *Het Boeck...*, p. 212.

ci nécessaire ²⁰⁵. Le pape Innocent VIII intervient également dans le débat. Le 6 mars, l'empereur Frédéric III écrit lui-même à son petit-fils, l'archiduc Philippe, pour l'engager à tenter un effort en faveur de la libération de son père et en même temps, il lui promet l'aide de l'Empire ²⁰⁶, mais c'est en vain que Philippe ordonne la libération de Maximilien. Frédéric III met sa menace à exécution : une importante armée est levée et dès le 22 avril, Christophe de Bade ²⁰⁷ et ses deux frères Albert et Frédéric établissent leur camp près d'Audenarde ²⁰⁸. En même temps, l'empereur écrit également aux états de Hainaut ²⁰⁹ et leur affirme que l'Empire se chargera de ramener les Brugeois révoltés à la raison; il les rend entièrement responsables des conséquences de la capture du roi des Romains ²¹⁰. L'empereur avertit aussi le magistrat de Malines et lui recommande avec insistance de faire bonne garde autour du jeune archiduc Philippe; une lettre de l'archevêque de Trèves les invite à entamer des pourparlers pour la remise en liberté de Maximilien ²¹¹. De son côté, le pape Innocent VIII envoie aux Brugeois un bref qui les menace des peines canoniques les plus sévères, l'excommunication et l'interdit, s'ils ne se décident pas à libérer le roi des Romains ²¹² et l'archevêque de Cologne ²¹³ est investi des

205. K. Kaser, *Deutsche Geschichte zur Zeit Maximilians I (1486-1519)*, Stuttgart, Berlin, 1912, pp. 43-44.

206. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 625 à 627.

207. Christophe I^{er}, marquis de Bade de 1475 à 1515. Il succéda à Charles I^{er} et mourut en 1527. En 1489, Maximilien lui donna le gouvernement du duché et de la ville de Luxembourg; par la suite, ce gouvernement devint héréditaire dans la maison de Bade. Son frère Albert mourut devant Damme le 23 juillet 1488; voir A. Krieger, *Badische Geschichte*, Berlin, Leipzig, 1921, pp. 32 et 40.

208. L. Devillers, *Le Hainaut...*, p. 207; O. De La Marche, *Mémoires*, p. 592.

209. J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 627 à 630.

210. Kervyn De Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 438; J. Molinet, *Chroniques*, t. I^{er}, pp. 627 à 630.

211. P. Van Doren, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, Malines, 1866, t. IV, pp. 19 à 21 et 26 à 28.

212. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, pp. 1 à 6.

213. Herman IV, landgrave de Hesse (1480-1508), archevêque de

fonctions de légat pour l'exécution de cette sentence qui, bien entendu, cause la plus vive émotion ²¹⁴, d'autant plus que des copies de la bulle d'excommunication sont envoyées à Anvers, à Louvain et en Hollande.

Les Brugeois ne relâchent pas encore Maximilien, mais un désir mutuel de paix naît pour mettre fin à une guerre qui ruine le pays. Il va de soi que les préparatifs de l'empereur, le rassemblement de troupes de plus en plus nombreuses autour de Bruges et les menaces du pape donnent à réfléchir aux révoltés qui se trouvent en somme matériellement et politiquement isolés. Plusieurs villes flamandes désapprouvent même ouvertement la conduite des Brugeois.

Pendant ce temps, l'empereur Frédéric III et la chevalerie allemande se mettent en route avec une armée d'environ trente mille hommes. Ils sont bien décidés à libérer le roi des Romains de n'importe quelle manière ²¹⁵. Ces troupes se réunissent à Hulst avec l'intention de se porter en masse sur Bruges ; déjà, tout est ravagé à l'est de Gand ²¹⁶. C'est ainsi qu'au début du mois de mai, les troupes allemandes se trouvent aux portes de Bruges ²¹⁷ où le tocsin retentit, au grand effroi des habitants ²¹⁸. L'artillerie est menée en toute hâte sur le marché qui, une nouvelle fois,

Cologne; il succéda au comte palatin Ruprecht (1463-1480); voir E. Podlech, *Geschichte der Erzdiözese Köln*, Mainz, 1879.

214. Diegerick, *Correspondance...*, pp. 133 à 136.

215. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 38. L'empereur Frédéric III était décidé à employer les grands moyens pour arriver à ses fins. Nous possédons une lettre du stadhouder Adolphe de Nassau, du 23 avril 1488, adressée à la ville de Arnhem lui disant qu'elle n'a pas à avancer ses privilèges pour essayer de ne pas contribuer à l'entretien de l'armée chargée de délivrer Maximilien; sinon, elle encourrait la colère de l'empereur; voir P. Nijhoff, *Inventaris van het oud archief der gemeente Arnhem*, Arnhem, 1864, pp. 152-153.

216. Diegerick, *Correspondance...*, p. 156.

217. Il va de soi que la présence de ces troupes était peu appréciée; on en trouve un écho dans le compte de la ville d'Audenarde de 1488/1489: «Betaelt den trompet... die ghesonden was den 7en in meye met brieven van scepenen an den hertoghe Philips, bidende dat hij de duutschen die nederquamen, andere quartier gheven soude willen dan al hier...»; Archives de la ville d'Audenarde, reg. n° 16, f° 129 v°.

218. Surquet, *o.c.*, t. IV, p. 528.

se transforme en camp retranché ²¹⁹. La panique atteint son comble au moment où le bruit se répand qu'un grand nombre de cavaliers allemands, venant de Male ²²⁰, se dirige vers la ville; la population se porte aux remparts, quelques Brugeois sortent et sont faits prisonniers ²²¹. Des défections commencent à se faire jour dans les rangs des révoltés; certains d'entre eux, craignant l'anéantissement de la ville, parviennent à s'enfuir et à gagner Nieuport ²²². Le 4 mai, les Brugeois tentent une sortie mais sont repoussés et, le même jour, les soldats de la garnison de Hulst, viennent mettre le siège devant la ville ²²³. Le 6 mai, Gand envoie à ses alliés un secours de cent cinquante cavaliers. Malgré cela, les Brugeois ne sont nullement rassurés car ils les soupçonnent de n'avoir d'autre but que de mettre la main sur Maximilien ²²⁴.

Les trois membres de Flandre ne tardent cependant pas à se consulter sur les meilleurs moyens d'arriver à la paix ²²⁵. On se rappelle que l'archiduc Philippe avait convoqué les Etats généraux des Pays-Bas à Malines pour le 24 février. Les Flamands, de leur côté, voulaient que les discussions eussent lieu à Gand et, pour hâter la délivrance du roi des Romains, cette exigence fut acceptée ²²⁶. Dès le 25 avril, les négociations sont entamées ²²⁷. Les membres de Flandre commencent par vouloir faire reconnaître leurs principales revendications : l'union entre les provinces des

219. Surquet, *o.c.*, t. IV, p. 528.

220. Maele, prov. Flandre occidentale, dépendance de Sainte-Croix, cant. Bruges.

221. *Vlaamsche Kronijk...*, p. 261.

222. *Vlaamsche Kronijk...*, p. 262.

223. *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° 244 v°.

224. Surquet, *o.c.*, t. IV, p. 529.

225. Delepierre, *Précis analytique...*, p. 81.

226. Gachard, *Des anciennes assemblées...*, p. 12; Th. Juste, *Histoire des Etats généraux...*, t. 1^{er}, pp. 31-32.

227. Nous n'entrons pas ici dans le détail des négociations entre les députés des Etats généraux et ceux des trois membres de Flandre. Nous réservons cette étude pour la thèse de doctorat que nous préparons sur l'histoire des Etats généraux des Pays-Bas au XV^e-siècle.

Pays-Bas, la reconnaissance de la paix avec la France et la surveillance de l'archiduc Philippe ²²⁸. Ces prétentions sont repoussées, mais Maximilien qui s'inquiète de voir les pourparlers traîner en longueur, propose à ce moment, sa mise en liberté contre trois otages et il désigne le duc de Bavière, le marquis de Bade et Philippe de Clèves; il s'engage aussi à faire évacuer les garnisons allemandes de la Flandre ²²⁹. Les deux princes allemands seraient détenus à Bruges tandis que Philippe de Clèves se rendrait à Gand jusqu'au moment où Maximilien aurait rempli toutes ses promesses. Philippe de Clèves marque son accord mais de nouvelles difficultés surgissent du côté des princes de l'Empire, très peu enthousiastes d'être retenus prisonniers en Flandre ²³⁰. A leur place, on désigne le comte de Volqustein et le seigneur de Hanau ²³¹. A ce moment, le roi des Romains est d'ailleurs prêt à toutes les concessions pour sortir de sa prison le plus rapidement possible. Il se rend en effet compte que si sa détention se prolonge, la situation ne tarderait pas à se détériorer dans les autres provinces; déjà, à Namur, des mouvements populaires sont enregistrés ²³².

Les négociations manquent cependant d'échouer au dernier moment, car le 9 mai, l'archiduc Philippe enjoint aux députés des états réunis à Gand, de revenir à Malines et, enhardi par la promesse de secours importants, il ordonne de ne rien traiter concernant la libération de son père, sans

228. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 8.

229. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 8.

230. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 9.

231. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 10. Il s'agit soit de Philippe le Jeune de Hanau-Münzenberg (1449-1500), soit de Philippe II de Hanau-Lichtenberg (1462-1504); voir Warburg, *Zwei Szenen aus König Maximilians Brügger Gefangenschaft auf einem Skizzenblatt des sogenannten «Hausbuchmeister»*, dans *Jahrbuch der Königlich Preussischen Kunstsammlungen*, 32e série, Berlin, 1911, p. 183, n. 1.

232. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, pp. 63-64; J. Borgnet, *Troubles du comté de Namur en 1488*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 1851, t. II, pp. 27 à 56.

l'assentiment de l'empereur ²³³. Cet ordre ne sera pas suivi malgré une nouvelle injonction du 13 mai ²³⁴. Les pourparlers sont sur le point d'aboutir : le 10 mai, la paix est conclue sur la base du maintien des clauses du traité de 1482; le 12 mai, un traité d'alliance est signé entre les diverses provinces des Pays-Bas et ce avec l'approbation du roi des Romains et le bon plaisir du roi de France ²³⁵. Ainsi donc, malgré les ravages exercées par les troupes allemandes, malgré les menaces de l'empereur et du pape et le désir de paix manifesté par Bruges et Ypres, les Gantois restent les véritables inspireurs de ce traité qui marque le triomphe, d'ailleurs éphémère, des revendications gantoises. Il n'entre pas dans le cadre de notre sujet d'analyser l'importance de cette confédération des Pays-Bas à la fin du XV^e siècle qui est visiblement inspirée du Grand Privilège de 1477 ²³⁶.

Cet acte était la condition mise par les Gantois à la libération de Maximilien. Le 16 mai 1488, le roi des Romains ayant reconnu le traité d'union entre les provinces et accepté tous ses articles, conclut la paix avec les trois membres de Flandre, ce qui donna lieu à une imposante cérémonie officielle ²³⁷. Les trois membres promettent de

233. Gachard, *Lettres inédites...*, pp. 87-88; L. Devillers, *Le Hainaut...*, p. 207.

234. Les états de Hainaut répondirent pour leur part qu'il n'était plus en leur pouvoir de rappeler leurs députés; voir L. Devillers, *o.c.*, p. 207; Gachard, *Lettres inédites...*, pp. 88 à 91.

235. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, pp. 24 à 31; P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique...*, pp. 267 à 271.

236. Voir à ce sujet, H. Pirenne, *Le rôle constitutionnel des Etats généraux des Pays-Bas en 1477 et en 1488*, dans *Mélanges Paul Frédéricq*, Bruxelles, 1904.

237. Archives de la ville de Bruges, Compte du 1er mars au 31 août 1488, f^o 134 r^o «Item, 16 in meye, betaelt Gheeraerd van Malen, den waslichmakere, ter causen van 48 toortsen bij hem de voors. stede gelevert, elke toortse weghende 4 l., te 10 gr. 't pont, de welke gedreghen waeren metten processie ghedreghen met waer den heleghen Sacramente, 't hout der crucen ons Liefs Heeren Jhesus Christus ende 't lichame van mijnen Heere Sinte Donaes, als de conync van den Romeynen bezwoer den pays up de maerct... 8 l.».

remettre Maximilien en liberté à condition de garder comme otages les seigneurs de Volquestein et de Hanau et Philippe de Clèves²³⁸. Ces derniers prêteront serment sur les évangiles de rester en otages jusqu'au parachèvement du traité de paix. En cas de non-observance de celui-ci par Maximilien, Philippe de Clèves serait considéré comme délié de son serment et tenu de prendre le parti des Gantois. De son côté, le roi des Romains doit promettre de retirer les troupes étrangères de Flandre endéans les trois jours et quatre jours pour les autres provinces. Les Flamands s'engagent à faire cesser toute action militaire. Pour permettre un départ rapide des gens de guerre, les états accordent même un subside de vingt-cinq mille livres de quarante gros. Cette paix est donc très dure pour le roi des Romains car il est obligé de consentir à oublier toutes les vexations qu'on lui a faites, de renoncer au titre de comte de Flandre et à la mambournie sur le comté qui sera gouverné directement au nom du prince Philippe²³⁹.

La conclusion de la paix donna lieu à une grande cérémonie sur le marché de Bruges. On y avait dressé une grande estrade, tendue de draps d'or et de tapisseries de haute lice; on y plaça un autel et un trône et là, le roi des Romains, en présence du magistrat, des états et des métiers, après lecture du traité de paix, jura solennellement d'en respecter les termes. Ensuite, un *Te Deum* fut chanté²⁴⁰, puis, Maximilien, après avoir prié un moment

238. Le même compte de la ville de Bruges mentionne à deux reprises, au moins, les 21 et 24 mai 1488, des dépenses faites pour deux grands dîners aux deux seigneurs retenus en otages (f° 134 v°) «Item, betaelt 21 in meye, van costen ghedaen in scepenuus, up de groote zale, ter causen van eene heerlike maeltijt ghegheven twee groote heeren ende princen, ostagiers van den conync vanden Romeynen, hier binnen der stede van Brughe...».

239. Voir J. Molinet, *Chroniques*, t. II, pp. 14 à 23; Diegerick, *Inventaire analytique...*, p. 139 à 143. Le texte flamand des traités des 12 et 16 mai a été publié dans *Verzamelingen van XXIV origineele charters, privileegien en keuren van de provincien van Vlaenderen van de XIIIe, XIVe, XVe en XVIe eeuw*, Gand, 1787-1788.

240. Sur cette cérémonie, voir notamment J. Molinet, *Chroniques*,

dans l'église Saint-Donat, quitta la ville par la porte Sainte-Croix ²⁴¹. Philippe de Clèves l'accompagna et lui demanda, au moment de le quitter, s'il avait l'intention de tenir ses engagements; Maximilien lui répondit que son serment était sacré ²⁴².

Bruges était en fête, croyant la paix assurée. Celle-ci ne dura pas, car le roi des Romains, à peine sorti de Bruges, déclara que son serment, obtenu par contrainte, ne l'engageait nullement ²⁴³. La Flandre allait bientôt redevenir le théâtre d'une guerre ruineuse et cruelle.

R. WELLENS

t. II, pp. 10 à 13; *Vlaamsche Kronijk...*, p. 262; *Het Boeck...*, pp. 224-225; Diegerick, *Correspondance...*, pp. 213 à 218.

241. J. Molinet, *Chroniques*, t. II, pp. 32-33; *Het Boeck...*, p. 225; J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 39.

242. J.J. De Smet, *Mémoire historique...*, p. 39. Dans l'article cité ci-dessus de Warburg, *Zwei Szenen...*, pp. 180 à 184, l'auteur étudie deux gravures représentant Maximilien assistant au banquet et à la messe à Bruges.

243. J.J. Desmet, *Mémoire historique...*, p. 40.